



**HAL**  
open science

## Les thermes antiques “Saint-Germain” de Poitiers. Les données du père de la Croix revisitées

Nadine Dieudonné-Glad, Frédéric Gerber, Juliette Coudrin

### ► To cite this version:

Nadine Dieudonné-Glad, Frédéric Gerber, Juliette Coudrin. Les thermes antiques “Saint-Germain” de Poitiers. Les données du père de la Croix revisitées. *Aquitania*, 2019, 35, pp.39-66. 10.3406/aquit.2019.1618 . hal-03160216

**HAL Id: hal-03160216**

**<https://inrap.hal.science/hal-03160216v1>**

Submitted on 26 Apr 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## Les thermes antiques “Saint-Germain” de Poitiers. Les données du père de la Croix revisitées

Nadine Dieudonné-Glad, Frédéric Gerber, Juliette Coudrin

---

### Citer ce document / Cite this document :

Dieudonné-Glad Nadine, Gerber Frédéric, Coudrin Juliette. Les thermes antiques “Saint-Germain” de Poitiers. Les données du père de la Croix revisitées. In: Aquitania : une revue inter-régionale d'archéologie, tome 35, 2019. pp. 39-66;

doi : <https://doi.org/10.3406/aquit.2019.1618>;

[https://www.persee.fr/doc/aquit\\_0758-9670\\_2019\\_num\\_35\\_1\\_1618](https://www.persee.fr/doc/aquit_0758-9670_2019_num_35_1_1618);

---

Fichier pdf généré le 21/02/2024

## Résumé

La numérisation du fonds d'archives archéologiques de C. de la Croix, qui a fouillé les thermes antiques " Saint-Germain" de Poitiers en 1878 et 1879 a permis d'accéder plus facilement aux très nombreux documents graphiques qui le composent. L'étude de ces documents laisse parfois apparaître des versions différentes d'un même relevé. Leur géoréférencement permet de cartographier les vestiges observés et d'évaluer quelles parties des thermes ont été restituées dans les plans publiés par le père de la Croix. La vérification de la présence de certains vestiges antiques signalés dans les caves du quartier et l'établissement de la topographie de l'îlot ont conduit à modifier la vision, véhiculée par la publication du XIXe s., que nous pouvions avoir de cet ensemble thermal.

## Abstract

Father de la Croix, a catholic priest, carried-out excavations in 1877-1878 around the Saint-Germain church in Poitiers and discovered several heated rooms which he interpreted as a large Roman bath complex. However, one should not imagine the research carried out on the Roman baths as a vast area of open-plan excavations. As his sketches show, the research was carried out in the form of often irregular trenches and more or less enlarged pits and the excavations necessary for the research forced the workers to descend to depths varying from three to seven meters. A plan and description of the remains was published in 1879 : there are some indications of the thickness of the layers which contained remnants of the demolished buildings but the illustrations show only proposed profiles for the buildings. The digitization of his archives which he had bequeathed to the Société des Antiquaires de l'Ouest facilitated access to the graphic documents relating to this excavation. We found that the stratigraphic records were almost entirely absent from the archives although some dimensioned sketches of wall elevations appeared on certain documents. An examination of all the documentation showed that while Father de la Croix had not published the entire plan of the remains he had discovered, on the contrary, he had extrapolated some of his observations and displayed them on the plans he published. A precise examination of documents revealed some different versions of the same recorded observations. In order to synthesize the acquired data on this monument, Father de la Croix field records were vectorized and replaced on a georeferenced map of Poitiers. The observed vestiges were thus mapped and it was possible to evaluate which parts of the thermae had been graphically reconstructed in the plans published by Father de la Croix.

After a thorough review of the documentation, the plan published in 1879 appeared, in effect, to be an extrapolation based on the observation of a series of architectural elements postulating a perfect symmetry for the buildings. Thus, in a first room, two niches were observed and recorded, and all the others were reconstituted. The same goes for the organization of the complex itself. A second room was observed only in the narrow space that separates the Saint-Germain church from the plots to the north. The dimensions of this second room had had been extrapolated, by symmetry, from those of the first room. A manuscript plan of the Cluny Roman baths in Paris appears in the archives, filed with the documents relating to the Saint-Germain thermae in Poitiers. The presence in the Paris building of niches, as well as its overall shape, seem to have strongly influenced the layout of the published plan. The incomplete plan of the building, which can be reconstituted in the current state of the documentation, does not allow for a sufficiently detailed analysis of its elements in order to determine the function of each of the rooms and the circuit taken by bathers. Taking into account the topography, thanks to " Géoportail" geoportal data, we can review the interpretations of Father de la Croix and modify the vision, given by the 19th century publication, that we have of this complex. We expanded this perspective by studying the insertion of the buildings known from the Saint-Germain baths into their topographic environment. In fact, during preventive excavations carried out in the Poitiers city center, it appeared that from Antiquity terraces had been created to facilitate the occupation of the periphery of the plateau whose slopes are quite steep. These terraces structured the habitat of the medieval and of the modern city. The thermae were probably set on a terrace built, in part on vaulted foundations, to the north of the heart of the ancient capital. It may have been bordered to the west by a street and shops, but the hypothesis, proposed by Camille de la Croix, of the presence at this location of two large parallel surrounding walls must be abandoned. The existence of vaulted foundations under at least a part of the buildings must have contributed to the construction of the terrace. The extension of the buildings remains only partially established, but it seems that the cold rooms are located south of the hot rooms. The extremely punctual nature of the excavations and the absence of real stratigraphic data do not allow for greater details regarding the layout of the different spaces. New field operations would be necessary to resolve the many questions that still remain unanswered concerning this building.

Nadine Dieudonné-Glad, Frédéric Gerber  
avec la collaboration de Juliette Coudrin\*

# Les thermes antiques “Saint-Germain” de Poitiers. Les données du père de la Croix revisitées

## Résumé

---

La numérisation du fonds d'archives archéologiques de C. de la Croix, qui a fouillé les thermes antiques “Saint-Germain” de Poitiers en 1878 et 1879 a permis d'accéder plus facilement aux très nombreux documents graphiques qui le composent. L'étude de ces documents laisse parfois apparaître des versions différentes d'un même relevé. Leur géoréférencement permet de cartographier les vestiges observés et d'évaluer quelles parties des thermes ont été restituées dans

les plans publiés par le père de la Croix. La vérification de la présence de certains vestiges antiques signalés dans les caves du quartier et l'établissement de la topographie de l'îlot ont conduit à modifier la vision, véhiculée par la publication du XIX<sup>e</sup> s., que nous pouvions avoir de cet ensemble thermal.

### MOTS-CLÉS

Antiquité, thermes, archives.

## Abstract

---

### The ancient thermal baths of Saint-Germain in Poitiers. A new study of the priest's *de la Croix's* data.

Father *de la Croix*, a catholic priest, carried-out excavations in 1877-1878 around the *Saint-Germain* church in Poitiers and discovered several heated rooms which he interpreted as a large Roman bath complex. However, one should not imagine the research carried out on the Roman baths as a vast area of open-plan excavations. As his sketches show, the research was carried out in the form of often irregular

trenches and more or less enlarged pits and the excavations necessary for the research forced the workers to descend to depths varying from three to seven meters. A plan and description of the remains was published in 1879: there are some indications of the thickness of the layers which contained remnants of the demolished buildings but the illustrations show only proposed profiles for the buildings.

---

\* Nadine Dieudonné-Glad, professeur d'archéologie antique, laboratoire HeRMA EA3811, université de Poitiers.  
Frédéric Gerber, Inrap, membre associé laboratoire HeRMA et CESC.M.  
Juliette Coudrin, étudiante en Master, université de Poitiers.

The digitization of his archives which he had bequeathed to the Société des Antiquaires de l'Ouest facilitated access to the graphic documents relating to this excavation. We found that the stratigraphic records were almost entirely absent from the archives although some dimensioned sketches of wall elevations appeared on certain documents.

An examination of all the documentation showed that while Father *de la Croix* had not published the entire plan of the remains he had discovered, on the contrary, he had extrapolated some of his observations and displayed them on the plans he published. A precise examination of documents revealed some different versions of the same recorded observations. In order to synthesize the acquired data on this monument, Father *de la Croix* field records were vectorized and replaced on a georeferenced map of Poitiers. The observed vestiges were thus mapped and it was possible to evaluate which parts of the *thermae* had been graphically reconstructed in the plans published by Father *de la Croix*. After a thorough review of the documentation, the plan published in 1879 appeared, in effect, to be an extrapolation based on the observation of a series of architectural elements postulating a perfect symmetry for the buildings. Thus, in a first room, two niches were observed and recorded, and all the others were reconstituted. The same goes for the organization of the complex itself. A second room was observed only in the narrow space that separates the *Saint-Germain* church from the plots to the north. The dimensions of this second room had had been extrapolated, by symmetry, from those of the first room.

A manuscript plan of the *Cluny* Roman baths in Paris appears in the archives, filed with the documents relating to the *Saint-Germain* *thermae* in Poitiers. The presence in the Paris building of niches, as well as its overall shape, seem to

have strongly influenced the layout of the published plan. The incomplete plan of the building, which can be reconstituted in the current state of the documentation, does not allow for a sufficiently detailed analysis of its elements in order to determine the function of each of the rooms and the circuit taken by bathers. Taking into account the topography, thanks to "Géoportail" geoportal data, we can review the interpretations of Father *de la Croix* and modify the vision, given by the 19<sup>th</sup> century publication, that we have of this complex. We expanded this perspective by studying the insertion of the buildings known from the *Saint-Germain* baths into their topographic environment. In fact, during preventive excavations carried out in the Poitiers city center, it appeared that from Antiquity terraces had been created to facilitate the occupation of the periphery of the plateau whose slopes are quite steep. These terraces structured the habitat of the medieval and of the modern city.

The *thermae* were probably set on a terrace built, in part on vaulted foundations, to the north of the heart of the ancient capital. It may have been bordered to the west by a street and shops, but the hypothesis, proposed by Camille *de la Croix*, of the presence at this location of two large parallel surrounding walls must be abandoned. The existence of vaulted foundations under at least a part of the buildings must have contributed to the construction of the terrace. The extension of the buildings remains only partially established, but it seems that the cold rooms are located south of the hot rooms. The extremely punctual nature of the excavations and the absence of real stratigraphic data do not allow for greater details regarding the layout of the different spaces. New field operations would be necessary to resolve the many questions that still remain unanswered concerning this building.

#### KEYWORDS

Roman Antiquity, *Thermae*, Archives.

Le père de la Croix a mené en 1877-1878 des fouilles autour de l'église Saint-Germain de Poitiers où il a découvert plusieurs salles chauffées qu'il a interprétées comme un ensemble thermal monumental (fig. 1). Il en a publié un plan et une description l'année suivante. La numérisation du fonds d'archives qu'il a légué à sa mort à la Société des Antiquaires de l'Ouest<sup>1</sup> a facilité l'accès aux documents graphiques ayant trait à cette fouille<sup>2</sup>. Ils montrent que le père de la Croix n'a pas publié la totalité du plan des vestiges qu'il avait découverts et à l'inverse, qu'il a extrapolé certaines de ses observations dans les plans qu'il a publiés. Afin de faire le point sur les données acquises sur ce monument, les relevés de terrain du père de la Croix ont été vectorisés et replacés sur un plan géoréférencé de Poitiers. La confrontation des documents du fonds d'archives avec les relevés récents d'éléments architecturaux antiques présents dans les caves du quartier et la prise en compte de la topographie, grâce aux données de Géoportail, permettent de revisiter les interprétations du père de la Croix et de proposer une nouvelle vision de ce secteur de la ville antique.

### LES FOUILLES DU PÈRE DE LA CROIX

À l'hiver 1877, le Père Camille de la Croix, tout nouveau membre de la Société des Antiquaires de l'Ouest, est convié à visiter des "caves romaines" dans l'îlot délimité par la rue des Curés à l'ouest (aujourd'hui rue Jean Bouchet), la rue de la Bretonnerie à l'est et la rue Saint-Germain au sud. Très vite, il comprend qu'il a affaire à une construction monumentale antique<sup>3</sup> :

"L'examen et l'analyse des matériaux employés dans les fondations voûtées, qui nous étaient signalées comme caves romaines, ont seuls donné naissance à notre grand travail. Il fallut peu de temps pour reconnaître, vu les soins apportés à la construction, que nous étions en présence d'un monument élevé par les Romains durant l'un des trois siècles de paix dont jouirent les Gaules ; de plus, les épaisseurs des murs en fondations donnaient à penser que ce monument était d'une certaine importance".

Les fouilles débutent en 1878, sur les terrains du pharmacien Sauvage<sup>4</sup>. La découverte d'hypocaustes, de ce qu'il interprète comme des bassins et des conduites d'eau, l'amène à comprendre qu'il a affaire à des thermes. Il fait alors le rapprochement avec une mention d'un document du xv<sup>e</sup> s. mentionnant deux maisons qui portaient le nom de Vieilles-Étuves<sup>5</sup> probablement en rapport avec le nom "les Étuves" qui semble être attribué au quartier au Moyen Âge<sup>6</sup>. Rien aujourd'hui ne permet d'établir avec certitude un lien entre ces toponymes et la fonction antique des lieux, l'existence de bains publics dans chaque quartier au bas Moyen âge étant connue dans grand nombre de centres urbains<sup>7</sup>.

Dès le 20 mai 1878, il présente sa découverte au Congrès archéologique de France<sup>8</sup>. La découverte est jugée d'importance et le 29 juin 1878, la grande médaille de vermeil de la Société Française d'Archéologie

---

1- Ce fonds, propriété de la Société des Antiquaires de l'Ouest, est conservé aux Archives Départementales de la Vienne. En 2017, un financement de la Région Nouvelle-Aquitaine, de la DRAC Poitou-Charentes et de l'université de Poitiers a permis de mener à bien la numérisation et l'indexation du fonds dont les quelque 16 000 documents sont en ligne sur le site internet de l'université de Poitiers (fondspdlc.edel.univ-poitiers.fr). Les références aux documents du fonds données dans cet article renvoient à la rubrique "Identifiant" du site internet.

2- Dieudonné-Glad 2019 ; Dieudonné-Glad 2020.

3- De la Croix 1878, 465.

4- Rondeau 1880, 82 et 84.

5- De la Croix 1878, 472.

6- Rédet 1851, 457.

7- Boisseul 2002.

8- "Chronique" 1878, 375.

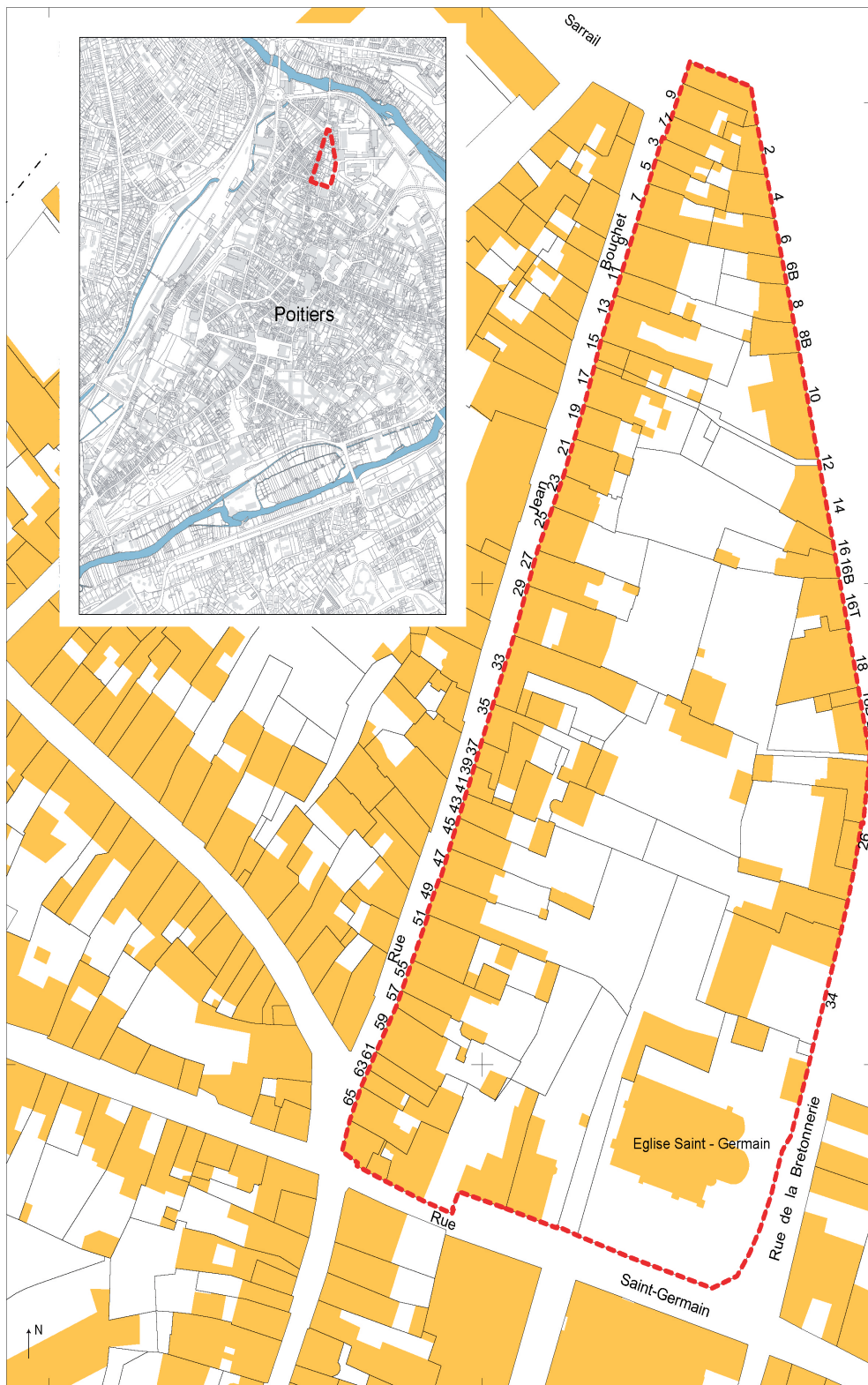


Fig. 1. Localisation du quartier de l'église Saint Germain à Poitiers.

Location of the Saint Germain church neighbourhood in Poitiers.

lui est décernée<sup>9</sup>. Sa communication est publiée l'année même dans le *Bulletin Monumental*<sup>10</sup>, et, l'année suivante, dans les actes du Congrès archéologique de France<sup>11</sup>.

Ses investigations se poursuivent en 1879, le long de la façade nord de l'église Saint-Germain que l'archéologue belge dit être "construite sur un des principaux corps de bâtiment des Thermes gallo-romains de la ville"<sup>12</sup>. Il estime que la rue Saint-Germain était probablement une rue romaine aménagée en partie sur le rocher, en partie "en macadam"<sup>13</sup>. Mais il ne précise pas si la rue traverse les thermes, en marque la limite sud, ou s'arrête de part et d'autre de la clôture de l'ensemble thermal. Il découvre cette année-là, près de l'église, une "cuvette en pierre [...], également destinée à changer le niveau de l'eau d'un aqueduc"<sup>14</sup>. Les fouilles s'achèvent en 1880<sup>15</sup>. Il avait obtenu l'autorisation de sonder le terrain qui "recouvre une partie des thermes", encadré de nos jours par la rue Franklin, mais ses notes et croquis restent muets sur une éventuelle campagne de fouille. Il est probable qu'il était alors trop occupé par les fouilles de l'Hypogée des Dunes, situé sur le plateau à l'ouest de la ville, qu'il mène parallèlement à celle des thermes de 1878 à 1880, puis par celles de Sanxay, dans la Vienne, dont il dirige les recherches de 1880 à 1883.

Il ne faut pas imaginer les recherches réalisées sur les thermes antiques comme une vaste zone de fouilles en aire ouverte. Comme C. de la Croix le précise lui-même, les terrains "sont fort vastes et se trouvent couverts de constructions particulières, de jardins, d'une église même"<sup>16</sup>. Comme le montrent ses croquis, ses recherches sont pratiquées sous forme de tranchées, souvent irrégulières, voire de puits plus ou moins élargis. En effet, les déblais nécessaires aux recherches, "vu les surhaussements du sol produits pendant les seize derniers siècles", forcent l'équipe de terrassiers à descendre à des profondeurs variant de trois à sept mètres. Le père jésuite n'hésite pas "souvent même à marcher en galeries couvertes"<sup>17</sup>.

Les relevés stratigraphiques sont quasiment absents du fonds<sup>18</sup>, mais des croquis cotés d'élévations de murs apparaissent sur certains documents<sup>19</sup>. Quelques indications d'épaisseur des niveaux de démolition sont cependant données dans la publication de 1878, p. 469 par exemple, mais les illustrations ne proposent que les profils restitués des bâtiments. Le mobilier archéologique collecté durant ces différentes campagnes de fouille a été donné pour l'essentiel à la Société des Antiquaires de l'Ouest en 1884<sup>20</sup>. Quelques dons supplémentaires interviennent un peu plus tard, entre 1900 et 1902<sup>21</sup>.

## LES THERMES "SAINT-GERMAIN" DANS LE FONDS DU PÈRE DE LA CROIX

Les documents concernant les thermes Saint-Germain de Poitiers sont constitués de notes manuscrites, de plans et de croquis. Les notes n'apportent pas d'informations particulières car elles constituent, pour la plupart d'entre elles, le manuscrit de l'article publié en 1879. Un document<sup>22</sup> permet cependant de se rendre compte à quel point les fouilles étaient menées tambour battant par le père de la Croix. Il s'agit probablement

9- "Chronique" 1878, 385 ; "Archéologie" 1878.

10- De la Croix 1878.

11- De la Croix 1879.

12- De la Croix 1905, 16.

13- FRAD86\_16j3\_59\_072.

14- Ledain 1884, 497, n° 304.

15- De la Croix 1883.

16- De la Croix 1878, 465.

17- De la Croix 1878, 465.

18- Une stratigraphie commentée est dessinée sur le document FRAD86\_16j3\_117\_080, mais sans aucune indication de mesure.

19- FRAD86\_16j3\_117\_101.

20- De la Croix 1885.

21- De la Croix 1903 ; Dupré 1900 ; Dupré 1903a ; 1903b ; 1903c.

22- FRAD86\_16j3\_117\_029.



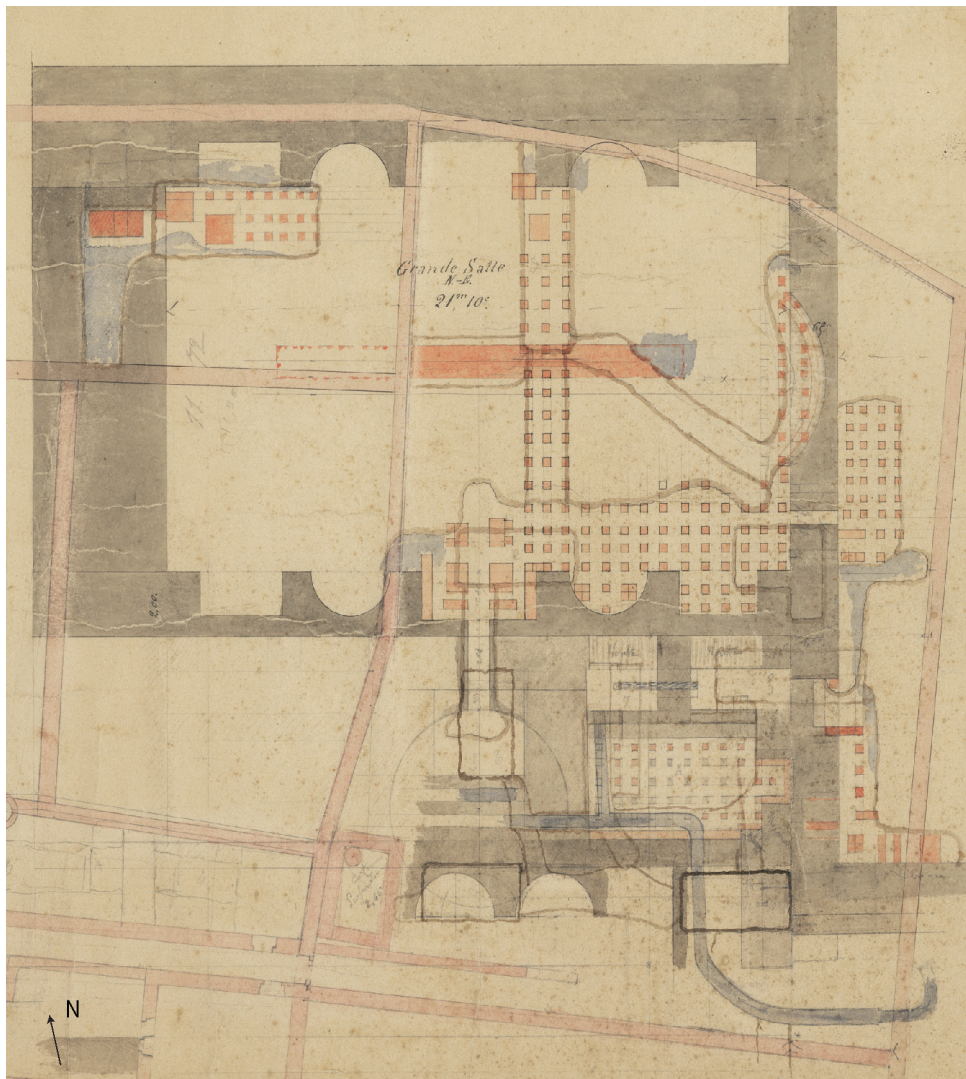


Fig. 2. Détail du document FRAD86\_16J3\_119\_015. Les tracés à la gouache brune correspondent aux limites des sondages successifs du père de la Croix.

Detail of document FRAD86\_16J3\_119\_015. The brown gouache lines correspond to the limits of the successive digs of Father de la Croix.

d'une étiquette qui accompagnait un objet maintenant perdu : "Trouvée dans le jardin de Mme Tranchant à 3 m 50 de bas du niveau de son jardin dans la 1ère grande fouille de 4 m de longueur sur 2 m de largeur et de 5 m 80 de profondeur [...]. Cette fouille commencée le 2 janvier [1878] 9 h 1/2 a été finie le 5 au soir." À raison de cinq heures de travail par jour (nous sommes en janvier et la nuit tombe tôt), il aura fallu seulement 20 heures pour fouiller environ 45 m<sup>3</sup> de terre et reboucher l'excavation. Nous ne connaissons pas le nombre d'ouvriers employés sur ce chantier, mais l'exiguïté de la fouille (8 m<sup>2</sup>) ne permet pas d'imaginer l'emploi de plus de deux personnes à la fois. Cette manière de mener les fouilles permet sans doute d'expliquer un certain nombre d'incohérences découvertes dans la documentation étudiée. Par ailleurs, le plan FRAD86\_16J3\_119\_015 (fig. 2) confirme le fait que le père de la Croix procédait par sondages successifs, parfois adjacents, et ne devait avoir à aucun moment une vue d'ensemble des vestiges qu'il avait découverts.

Les documents graphiques appartiennent à différentes phases d'élaboration des illustrations de la publication. De celle-ci sont conservées les épreuves des quatre planches annexées au texte : le plan de localisation des vestiges sur le fond cadastral, une planche avec le plan des soubassements et des hypocaustes ainsi qu'une coupe longitudinale, une planche montrant deux autres coupes et, enfin, une planche de dessins représentant des fragments du décor architectural (pilastres et chapiteaux)<sup>23</sup>. Par ailleurs, deux plans au 1/100 dessinés au crayon noir et coloriés permettent de visualiser les zones fouillées et de localiser la plupart des croquis qui forment l'essentiel des documents graphiques du fonds sur les thermes Saint-Germain. L'un de ces plans en couleur a été utilisé par le père de la Croix comme base pour sa publication<sup>24</sup> tandis que l'autre est demeuré inédit<sup>25</sup>.

Les croquis sont des relevés de terrain cotés qui comportent parfois des informations permettant de repérer la parcelle cadastrale dans laquelle les vestiges ont été découverts et sur lesquels figurent des commentaires, souvent difficiles à déchiffrer et elliptiques. Les vues représentées sont en général en plan. Sur quelques rares documents des plans côtoient des coupes ou des relevés d'élévations. Dans d'autres cas, seules des mentions textuelles indiquent sur le relevé en plan la mesure de la hauteur conservée des architectures. Quelques autres documents sont des essais de restitution des parties non vues ou non conservées de l'édifice<sup>26</sup>. Parmi les 106 croquis conservés, 54 portent des indications de mesures suffisantes pour pouvoir les dessiner à l'échelle.

### Les vues en plan

L'objectif de ce travail est de déterminer les éléments de l'édifice thermal que C. de la Croix a vraiment observés, en faisant l'hypothèse que tous les vestiges ont fait l'objet d'un relevé et que ses archives ne comportent pas, ou très peu, de lacunes. Nos repères pour positionner les relevés sur le plan général de l'édifice ont été les deux plans manuscrits au 1/100 en couleur déjà évoqués<sup>27</sup>. Des 25 croquis relatifs aux bâtiments thermaux *stricto sensu* 22 ont été positionnés précisément sur ces plans. Trois seulement restent non localisés. Le premier est le relevé pierre à pierre d'un dallage<sup>28</sup> qui est probablement celui dont la présence est signalée par une mention de "dallage en pierre de Dissais" sur le plan FRAD86\_16J3\_119\_010. Dans le deuxième cas, les formes représentées en plan et en élévation sur le croquis, pourtant extrêmement précis<sup>29</sup> (fig. 3), ne correspondent à aucun des vestiges dessinés sur les plans généraux, manuscrits ou publiés. Il pourrait s'agir d'un canal de *praefurnium* et d'un fragment d'hypocauste vus dans un sondage non répertorié. Enfin, les indications portées sur le document FRAD86\_16J3\_117\_048, qui montre des pilettes d'hypocauste et un mur, permettent seulement de dire qu'il se situe à proximité de l'église Saint-Germain. Il correspond peut-être au seul fragment d'hypocauste représenté sur le plan publié dont le relevé n'a pas été retrouvé. Mais les indications topographiques qu'il porte ne sont pas cohérentes avec la position de l'hypocauste sur les plans de synthèse au 1/100. A l'issue de ce travail d'analyse, le fonds concernant les thermes ne semble pas posséder de lacunes importantes. Cela rend donc possible une confrontation des différents documents pour en tirer des informations "de première main" afin de délimiter les espaces fouillés et d'établir quels sont les vestiges à prendre en compte pour une nouvelle étude. Ce travail est rendu d'autant plus intéressant que le plan publié est partiel, toute la partie sud de l'édifice n'étant connue que par les documents d'archives.

23- Respectivement FRAD86\_16J3\_119\_004, FRAD86\_16J3\_119\_006, FRAD86\_16J3\_119\_002, FRAD86\_16J3\_118\_003.

24- FRAD86\_16J3\_119\_015.

25- FRAD86\_16J3\_119\_010.

26- FRAD86\_16J3\_117\_093 et FRAD86\_16J3\_118\_019, par exemple.

27- FRAD86\_16J3\_119\_015 et FRAD86\_16J3\_119\_010.

28- FRAD86\_16J3\_117\_080.

29- FRAD86\_16J3\_117\_123.

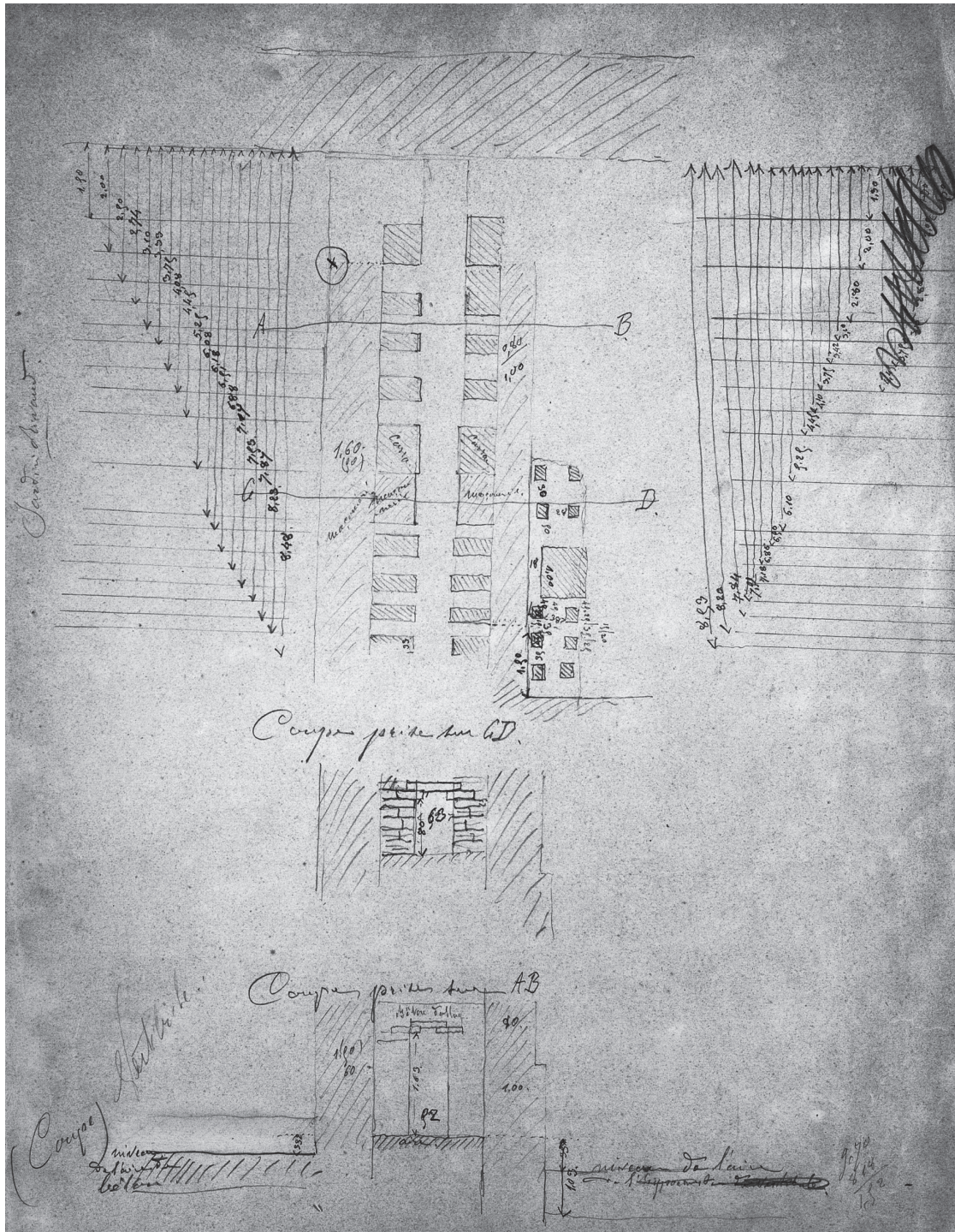


Fig. 3. Croquis coté d'un possible canal de praefurnium dont la localisation reste inconnue (FRAD86\_16J3\_117\_123).

Dimensional sketch of a possible praefurnium canal, the location of which remains unknown (FRAD86\_16J3\_117\_123).

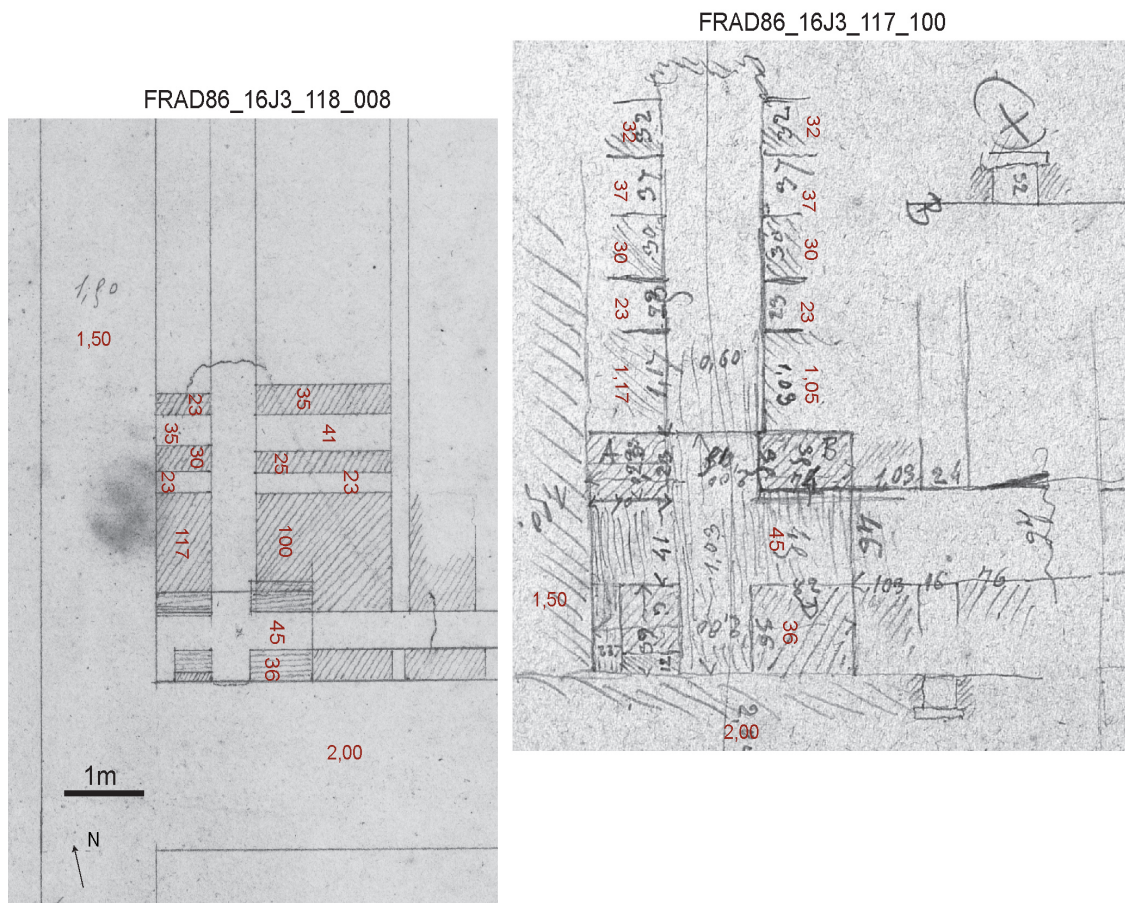


Fig. 4. Comparaison de deux documents représentant les mêmes vestiges. Le document de droite semble être le croquis coté initial et celui de gauche une première mise à l'échelle (l'échelle est donnée par la dimension des deux murs périphériques, elle est de 1/100 sur le manuscrit). Les dimensions mesurées sur le document FRAD86\_16J3\_118\_008 ont été reportées sous formes de dimensions en cm, correspondant à celles figurant sur le croquis de droite. On note une différence non négligeable entre les dimensions. Le dessin à l'échelle fait apparaître des dissymétries dans les dimensions des éléments hachurés (les briques) et les éléments non hachurés (les espaces vides) alors que les cotes écrites sur le croquis de droite sont pratiquement toutes identiques de part et d'autre du vide central.

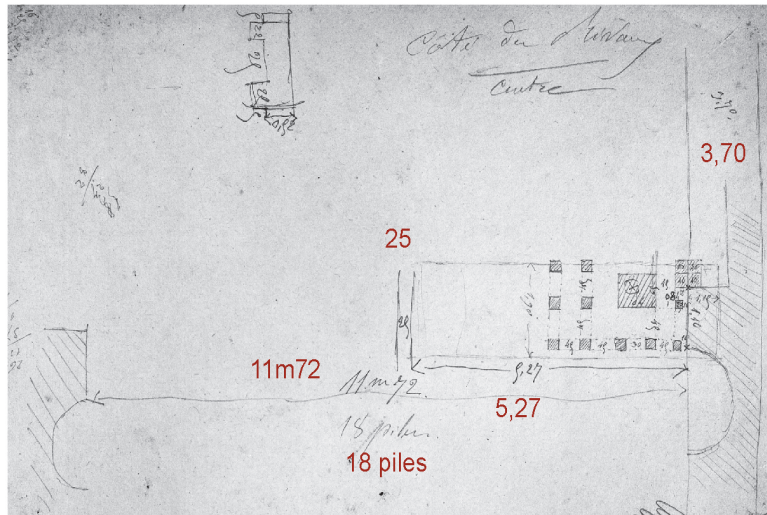
Comparison of two documents representing the same archaeological remains. The document on the right seems to be the initial dimensioned sketch and that on the left a first scaling (the scale is given by the dimension of the two peripheral walls, it is 1/100 on the manuscript). The dimensions measured on the document FRAD86\_16J3\_118\_008 are in cm, corresponding to those appearing on the sketch on the right. There is a significant difference between the dimensions. The scale drawing reveals asymmetries in the dimensions of the hatched elements (the bricks) and the non-hatched elements (the empty spaces) while the dimensions written on the sketch on the right are practically all identical on both sides of the central void.

L'examen précis des croquis permet d'établir que certaines zones fouillées ont fait l'objet de plusieurs relevés dont nous ne pouvons pas déterminer la chronologie relative. Ils sont similaires dans leur allure générale, mais différents dans le détail : la forme et les mesures des éléments architecturaux représentés varient souvent d'un document à l'autre. C'est particulièrement remarquable pour le coin sud-ouest du bâtiment oriental<sup>30</sup> (fig. 4) et la partie centrale du bâtiment occidental<sup>31</sup> (fig. 5). Dans ce deuxième exemple,

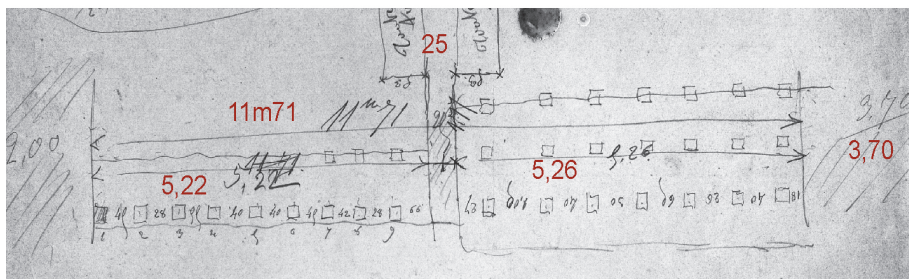
30- FRAD86\_16J3\_118\_008 et FRAD86\_16J3\_117\_100.

31- FRAD86\_16J3\_117\_117 et FRAD86\_16J3\_117\_124.

FRAD86\_16J3\_117\_124



FRAD86\_16J3\_117\_117



FRAD86\_16J3\_119\_006 (pl. II de la publication)

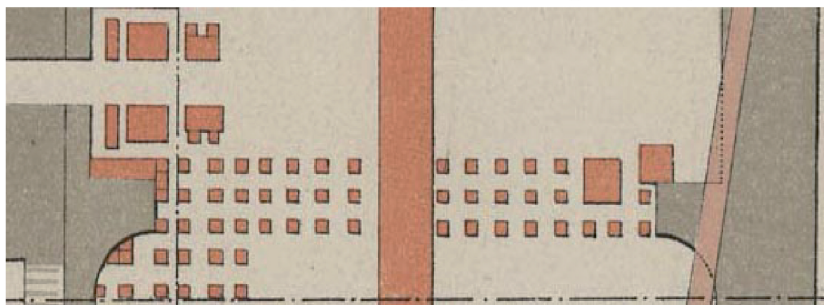


Fig. 5. Comparaison de deux croquis de la partie centrale de la salle thermique nord-ouest et du plan publié. On note une différence dans la forme et la disposition des pilettes d'hypocauste dans la partie droite des dessins et le parti finalement retenu par le père de la Croix dans la publication. Une annotation du croquis du haut mentionne "18 piles" alors que le croquis central n'en dessine que 16. Sur le document central, la somme des dimensions partielles (5,26 m + 5,22 m + 25 cm, soit 10,73 m) ne correspond pas à la mesure totale de 11,71 m qui est reportée. Enfin, sur le plan publié, la construction en briques entre les alignements de pilettes a une forme différente de celle visible sur les deux croquis.

Comparison of two sketches of the central part of the north-west hot room with the published plan. There is a difference between the shape and arrangement of the hypocaust pillars on the right side of the drawings and that of the publication. An annotation of the upper sketch mentions "18 pillars" while the central sketch only shows 16. On the central document, the sum of the partial dimensions (5.26 m + 5.22 m + 25 cm, or 10.73 m) does not correspond to the total indicated measurement of 11.71 m. Finally, on the published plan, the brick construction between the pillar alignments has a different shape from that visible on the two sketches.

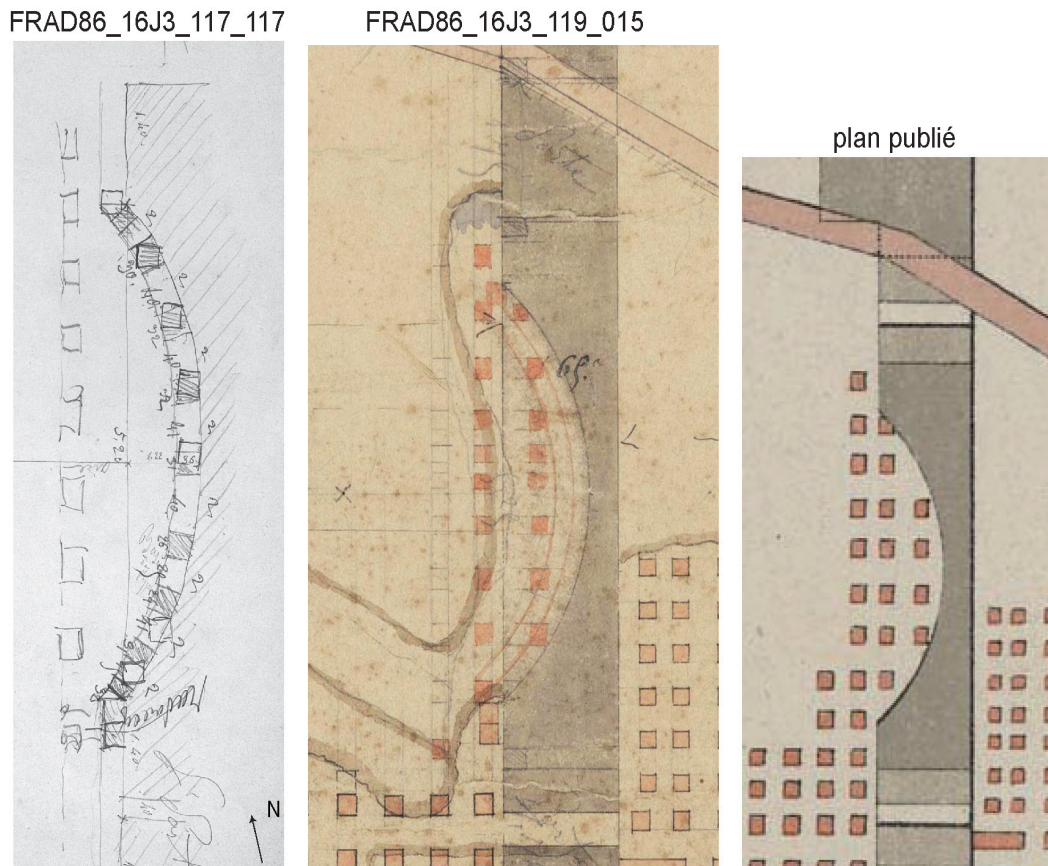


Fig. 6. Comparaison entre les différentes représentations de la position des pilettes d'hypocauste de la grande abside de la salle nord-ouest des thermes.

Comparison between the different representations of the position of the hypocaust pillars of the large apse of the northwest room of the thermal baths.

le plan publié mélange des informations issues des deux relevés et ajoute des éléments qui n'y figurent pas, comme le massif de briques au centre de l'espace. Dans d'autres cas, comme pour la grande abside de la salle occidentale, le relevé coté, le plan de synthèse manuscrit et le plan publié montrent une organisation assez différente des pilettes d'hypocaustes (fig. 6). Ces incohérences entre les documents conduisent à utiliser avec précaution ces informations et à éviter des interprétations qui s'appuieraient exclusivement sur les détails des particularités architecturales des bâtiments.

### Les élévations

Les trois coupes des bâtiments thermaux publiées par C. de la Croix<sup>32</sup> sont largement restituées, compte tenu de la rareté des dessins d'élévation présents dans le fonds. Ces relevés sont rarement localisés sur les plans, mais on peut parfois les reconnaître dans les coupes publiées. Dans d'autres cas, ils sont isolés sur un document et difficilement exploitables. Plusieurs mentions manuscrites viennent compléter ces données graphiques, permettant d'avoir un aperçu sur l'état de conservation des vestiges.

32- De la Croix 1879, pl. II et III.

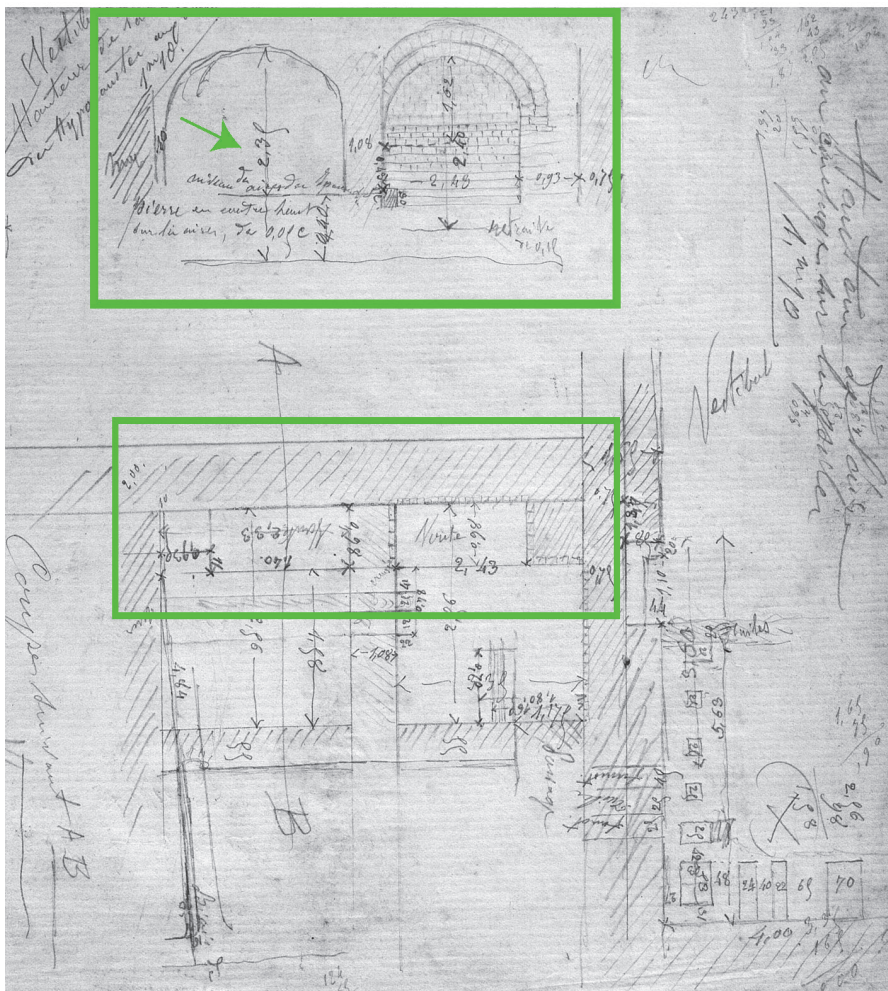
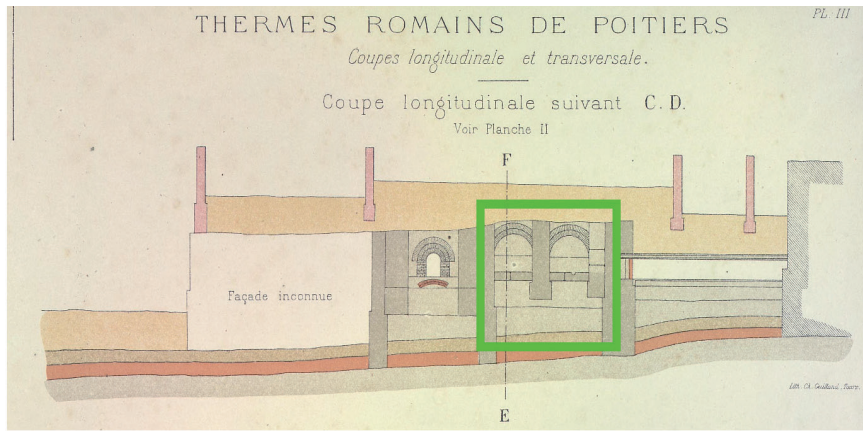


Fig. 7. En haut, la coupe publiée (FRAD86\_16J3\_119\_002), en bas le croquis manuscrit du père de la Croix (FRAD86\_16J3\_117\_101). Les encadrés montrent de bas en haut : le plan de la zone des arcs ; le croquis en élévation, avec la mention 2,35 [m] (flèche) ; le dessin publié.

Above, the published cross-section (FRAD86\_16J3\_119\_002), below, Father de la Croix's sketch (FRAD86\_16J3\_117\_101). The boxes show from bottom to top: the plan of the arches area; the elevation sketch, with the mention 2.35 [m] (arrow); the published drawing.

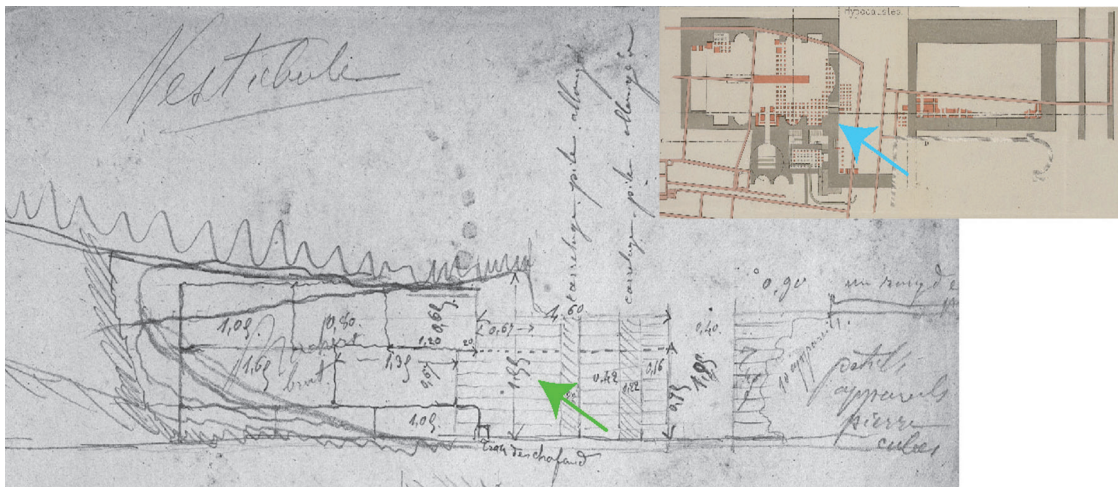


Fig. 8. Relevé pierre à pierre d'une partie du parement d'un mur de la salle centrale des thermes (flèche bleue) avec indication de la hauteur de l'élévation (flèche verte). Document FRAD86\_16J3\_117\_124.

Stone by stone sketch of part of the facing of a wall in the central room of the baths (blue arrow) with indication of the height of the elevation (green arrow). Document FRAD86\_16J3\_117\_124.

Il semble que les murs soient préservés sur une hauteur importante dans certains espaces. Ainsi dans le secteur des "voûtes" jumelles visibles sur la coupe CD de la planche III de la publication de 1879<sup>33</sup> (en fait des arcs couvrant des niches), la hauteur des maçonneries est de 2,35 m (fig. 7). Le relevé pierre à pierre d'une partie du parement externe du mur oriental de la salle nord-ouest (fig. 8), indique une hauteur totale de 1,55 m. Ce document est particulièrement intéressant car il fait apparaître un mur composite, en grand appareil dans sa partie sud, en briques dans sa partie médiane et en petit appareil maçonné dans sa partie nord, ce que ni la description du père de la Croix, ni les autres documents du fonds ne précisent. Enfin, de multiples indications sur la hauteur des hypocaustes jalonnent les documents. Il semblerait même que la *suspensura* ait été encore en place à certains endroits. Les pilettes mesurent de 1,07 m de hauteur<sup>34</sup> à 1,45 m dans le "vestibule"<sup>35</sup>. Certains relevés représentent des canaux de *praefurnium*<sup>36</sup> ou d'hypocauste possédant encore leur couverture, souvent les briques en encorbellement. Leur hauteur interne atteint, pour certains, 1,60 m (fig. 9).

### Les éléments architecturaux en périphérie des bâtiments thermaux

Le fonds d'archive conserve également les plans cotés des caves de toutes les maisons de l'ancienne rue des Curés, actuelle rue Jean Bouchet (16 documents) dont huit sur lesquels figurent la mention "mur romain". Parmi ces documents on trouve le plan des voûtes<sup>37</sup> qui constituent le soubassement d'une des salles thermales partiellement fouillée en 1878-1879. La documentation concerne également la rue de la Bretonnerie, dont le relevé triangulé donne l'emplacement de plusieurs maisons avec leur numéro<sup>38</sup> et

33- FRAD86\_16J3\_119\_002 : épreuve de la publication et FRAD86\_16J3\_117\_101 : croquis de la zone.

34- Note manuscrite sur le document FRAD86\_16J3\_119\_010.

35- Note manuscrite : "Hauteur d'arasement des hypocaustes à partir de leurs aires 1,45 [m]" (FRAD86\_16J3\_117\_101).

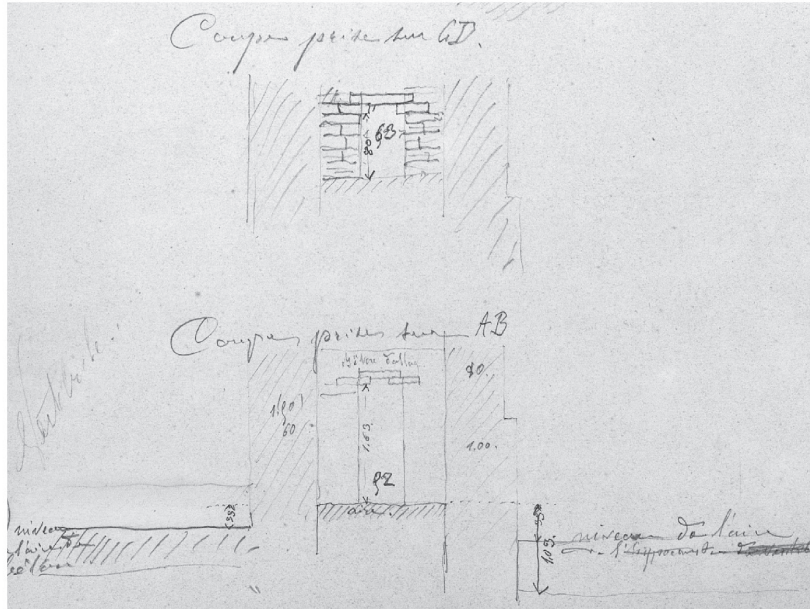
36- En particulier le document FRAD86\_16J3\_117\_123 pour lequel les structures représentées n'ont pas pu être localisées.

37- FRAD86\_16J3\_118\_022.

38- FRAD86\_16J3\_117\_134 et FRAD86\_16J3\_117\_136.



FRAD86\_16J3\_117\_123



FRAD86\_16J3\_117\_100



FRAD86\_16J3\_117\_128

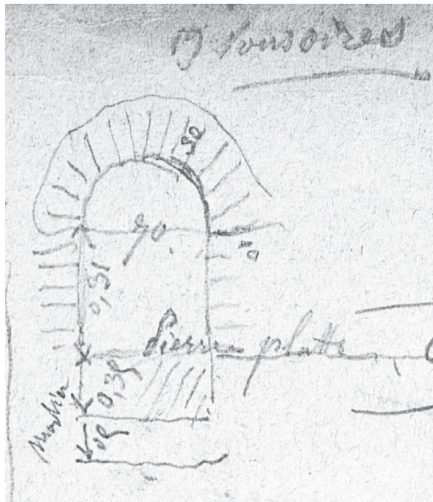


Fig. 9. Croquis de canaux d'hypocauste ou de *praefurnium* dont la couverture est conservée.

Sketch of hypocaust or *praefurnium* canals with preserved cover.

indique la présence de deux murs antiques orientés est-ouest qui constituent la limite nord des "thermes romains" figurant sur le plan masse publié<sup>39</sup>. Ce plan masse intègre d'ailleurs comme un seul mur antique tous les murs de caves correspondant aux façades des maisons de l'ancienne rue des Curés alors même qu'elles ne présentent pas toutes le même alignement ni la même orientation. Enfin, aucun document du fonds ne mentionne les deux longs murs parallèles qui se trouveraient sous la rue de la Bretonnerie et formeraient la limite orientale de l'ensemble.

### ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN GÉORÉFÉRENCÉ

Le plan masse de l'ensemble thermal publié par C. de la Croix est superposé au plan cadastral du quartier tel qu'il était à la fin du XIX<sup>e</sup> s. Ce plan cadastral est sensiblement différent du cadastre dit "napoléonien" conservé aux archives départementales de la Vienne. Afin de pouvoir replacer cet édifice dans le plan général géoréférencé des vestiges antiques de Poitiers, il a été décidé, dans un premier temps, de géoréférencer le plan cadastral utilisé par le père de la Croix à partir de repères communs au plan cadastral actuel et du plan cadastral ancien, le bâti du quartier ayant peu changé depuis 1878. Ce géoréférencement s'est avéré très approximatif, avec des erreurs de calage supérieures à 2 m dans plusieurs zones et n'a donc pas pu être utilisé. En revanche, C. de la Croix avait exploré les caves des maisons de la rue des Curés et y avait découvert les voûtes du soubassement d'une des salles thermales qu'il avait fouillée. Le géoréférencement du soubassement a été obtenu en 2018 après un relevé photogrammétrique et topographique<sup>40</sup> des voûtes, toujours accessibles, dans le cadre d'un master de l'Université de Poitiers<sup>41</sup> (fig. 10). Le plan relevé est identique à celui proposé par le père de la Croix dans sa publication<sup>42</sup>. La géolocalisation de ce soubassement a donc servi de référence pour la constitution du plan géoréférencé des vestiges vus par le père de la Croix au fur et à mesure de ses sondages (fig. 11). Le recouvrement partiel de la plupart des croquis a permis, après leur dessin à une échelle commune, de les juxtaposer, de déterminer ainsi la limite des zones fouillées et de géolocaliser les vestiges réellement vus (fig. 12).



Fig. 10. Relevé d'une voûte du soubassement de la salle nord-ouest des thermes (photogrammétrie F. Gerber).

View of a vault of the base of the northwest room of the baths (photogrammetry F. Gerber).

39- FRAD86\_16J3\_119\_004.

40- Photogrammétrie F. Gerber, Inrap. Topographie V. Mialhe, Inrap.

41- Coudrin 2018.

42- De la Croix 1879, pl.II ; FRAD86\_16J3\_119\_006.



Fig. 11. Plan masse des vestiges des thermes Saint-Germain sur fond cadastral actuel. Seuls les tronçons de murs dont le relevé est présent dans le fonds d'archives ont été dessinés. (DAO N. Dieudonné-Glad).

Ground plan of the remains of the Saint-Germain baths on the current land register. Only the walls recorded in the archive have been drawn. (CAD N. Dieudonné-Glad).

Après la mise à plat de la documentation, le plan publié en 1879 apparaît donc comme une extrapolation s'appuyant sur l'observation d'une série d'éléments architecturaux et postulant une symétrie parfaite des constructions (fig. 13). Ainsi dans la salle nord-ouest, deux niches ont été observées et relevées, toutes les autres sont restituées. Il en est de même pour l'organisation du complexe thermal lui-même. La salle nord-est n'a été observée que dans l'espace étroit qui sépare l'église Saint-Germain des parcelles au nord de celle-ci. Ses dimensions ont été déduites, par symétrie, de celles de la salle nord-ouest. Dans sa publication, C. de la Croix évoque les thermes de Caracalla à Rome comme éléments de comparaison<sup>43</sup>, mais ne parle

43- De la Croix 1879, 24.

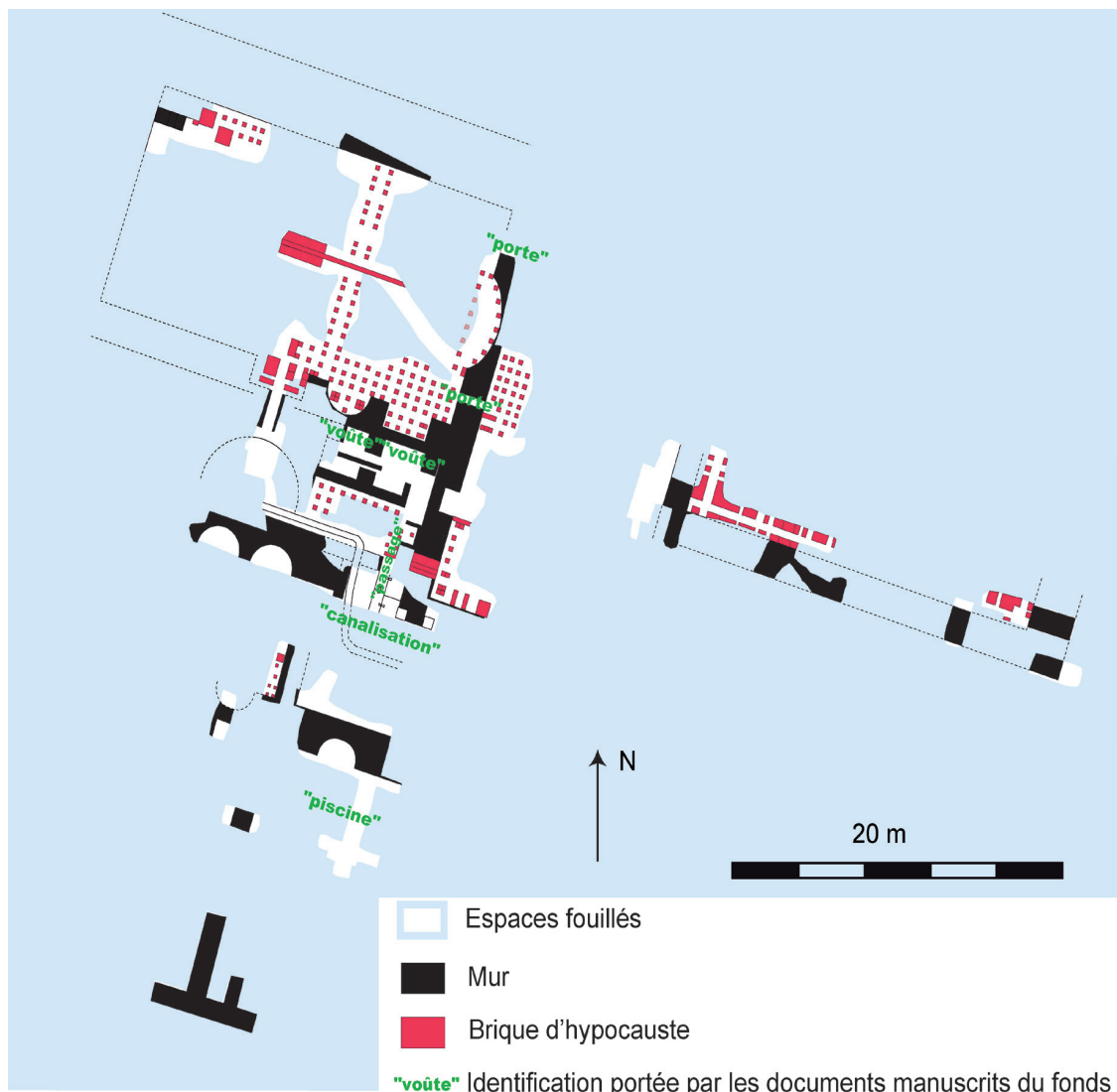


Fig. 12. Plan des zones fouillées par le père de la Croix (en blanc) et des vestiges ayant fait l'objet d'un relevé (DAO N. Dieudonné-Glad).

Map of the areas excavated by Father *de la Croix* (in white) and of the remains that were the subject of a in situ drawing (CAD N. Dieudonné-Glad).

pas des thermes de Cluny à Paris dont un plan manuscrit figure pourtant dans ses archives, rangé avec les documents relatifs aux thermes Saint-Germain de Poitiers (fig. 14). La présence, à Paris, de niches de formes similaires à celles qu'il a découvertes dans la salle nord-ouest des thermes de Poitiers ainsi que la forme générale du bâtiment parisien semblent l'avoir fortement influencé dans la forme du plan publié, même si la fonction des salles est visiblement différente (salles chaudes à Poitiers et salle froide et salle chaude à Paris).

Le plan de toute la partie sud de l'ensemble thermal reste inédit et c'est probablement à ces fouilles que C. de la Croix fait allusion dans sa communication au congrès du Mans en 1878 : "Nous sommes aussi en voie de découvrir les dépendances considérables qui y étaient annexées ; les dernières fouilles nous ont donné deux piscines : l'une d'eau froide, l'autre d'eau tiède, ainsi que d'autres salles chauffées, des couloirs, etc. ; mais nous n'en connaissons pas encore les dimensions ; elles nous seront fournies par la continuation

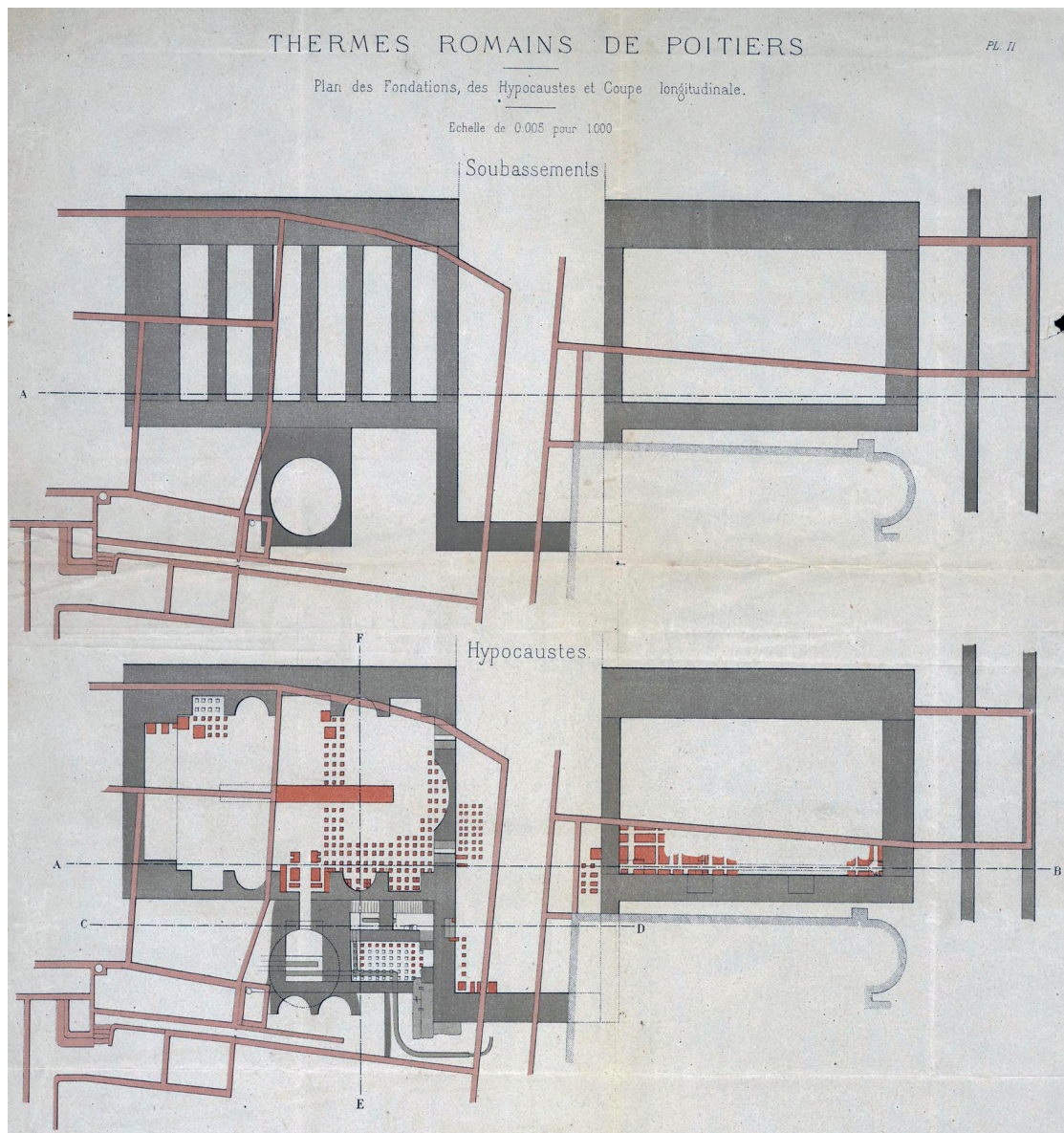


Fig. 13. Plan publié par le père de la Croix, daté d'avril 1878 (FRAD86\_16J3\_119\_006). En rose, les murs de clôture des différentes propriétés modernes.

Plan published by Father *de la Croix*, dated April 1878 (FRAD86\_16J3\_119\_006). In pink, the walls surrounding the modern properties.

des travaux<sup>44</sup>." Les fragments de murs observés dans ce secteur montrent une extension des bâtiments thermaux jusqu'à la rue Saint-Germain, ce qui renouvelle notre vision de cet ensemble architectural, ces vestiges n'ayant été pris en compte, à ce jour, dans aucune publication mentionnant les thermes Saint-Germain de Poitiers<sup>45</sup>, mis à part dans un article destiné au grand public<sup>46</sup>.

44- De la Croix 1879, 14.

45- Bouet 2003, 565-566.

46- Gerber, dir. 2015.

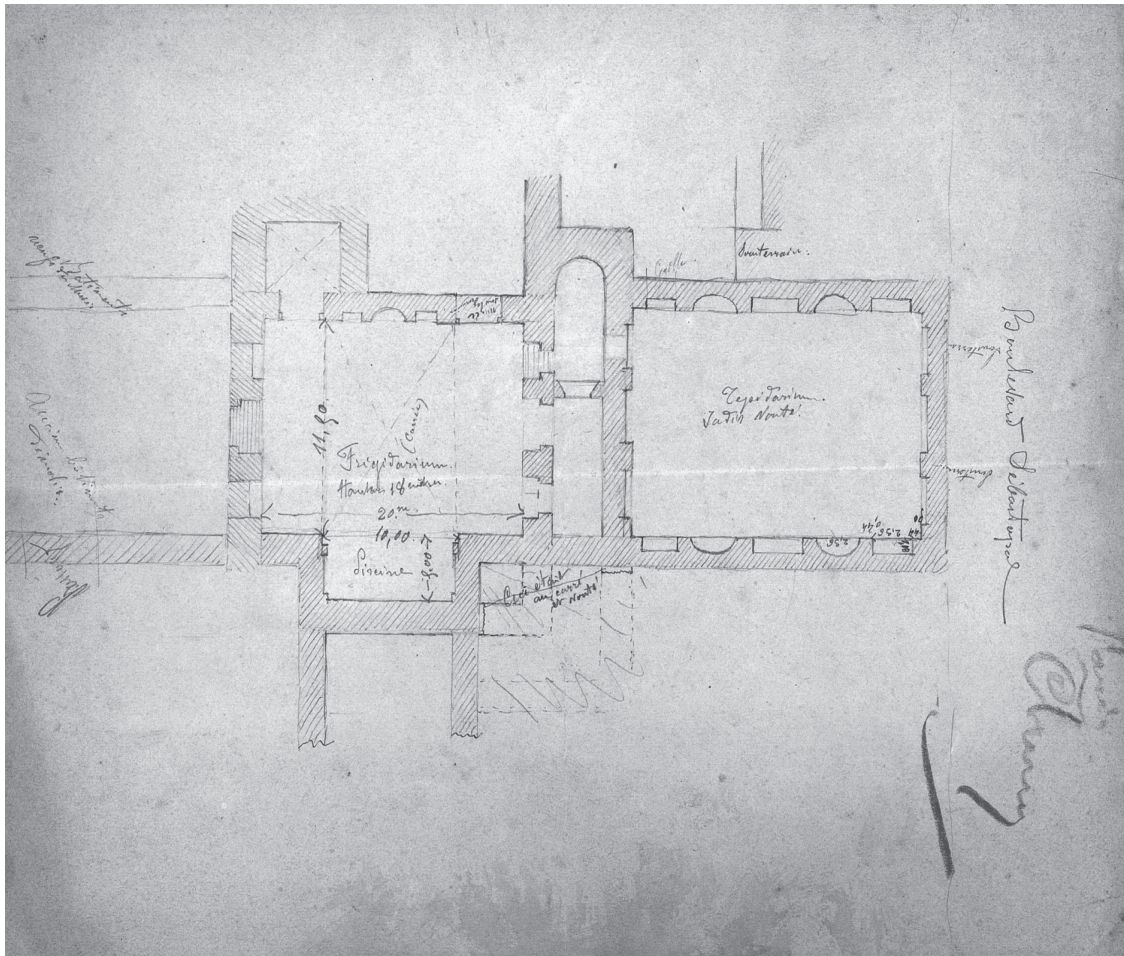


Fig. 14 : Plan des thermes de Cluny à Paris dessiné par le père de la Croix (FRAD86\_16J3\_117\_042). Ce plan correspond à la seule zone accessible à la fin du XIX<sup>e</sup> s., c'est à dire à la salle de la piscine chaude et au *frigidarium*. C. de la Croix a noté scrupuleusement les dimensions des niches de la salle chaude (en bas à droite) pour les comparer à celles des thermes Saint-Germain de Poitiers. On notera son erreur de dénomination pour la rue qui borde le monument (Boulevard Sébastopol au lieu de Boulevard Saint Michel).

Plan of the Cluny thermal baths in Paris drawn by Father *de la Croix* (FRAD86\_16J3\_117\_042). This plan corresponds to the only area accessible at the end of the 19<sup>th</sup> century, that is to say the warm swimming pool hall and the *frigidarium*. He noted scrupulously the dimensions of the niches of the hot room (top right) to compare them with those of the Saint-Germain thermal baths in Poitiers. Note the error in the name for the street bordering the monument (Boulevard Sébastopol instead of Boulevard Saint Michel).

## ÉVALUATION DE LA FIABILITÉ DES DONNÉES DU PÈRE DE LA CROIX

Des incertitudes subsistent sur les dimensions exactes des bâtiments, à cause de l'existence de contradictions entre les informations portées par les différents documents du fonds. Le cas de la salle nord-ouest, la mieux documentée, est particulièrement emblématique. Le relevé par le père de la Croix de l'espace voûté situé sous la salle<sup>47</sup> porte une indication de 12,21 m correspondant à la largeur de celui-ci. Cette dimension a d'ailleurs été confirmée par le géoréférencement de 2018 et les relevés *in situ*. Sur le plan publié

47- FRAD86\_16J3\_118\_022.

(fig. 13) la largeur du soubassement voûté est identique à celle de la pièce le surmontant (largeur mesurée au niveau des piédroits des niches). Or le père de la Croix annonce une largeur de 11,72 m dans sa publication<sup>48</sup> et ses croquis portent des mesures incohérentes : la somme des mesures partielles (10,73 m) ne correspond pas à la mesure totale de 11,71 m (fig. 5). Il publie également une longueur de 20,80 m pour la même salle<sup>49</sup>, mais le plan couleur au 1/100 de la zone<sup>50</sup> porte l'indication de 21,10 m et la combinaison du relevé de détail FRAD86\_16J3\_117\_121 et du plan général FRAD86\_16J3\_118\_017 conduit à une largeur de 22,06 m. Nous avons donc dû faire des choix pour présenter le plan géoréférencé. Nous avons retenu des dimensions de 12,20 m sur 22 m. Ce choix est cohérent avec les dimensions des voûtes du soubassement et avec les limites des espaces bâtis existant au moment de la fouille de C. de la Croix. Quant à l'épaisseur de 3,70 m du mur nord de cette salle, indiquée sur tous ses plans, elle a pu être mesurée au niveau du soubassement puisque l'accès à la cave du n° 51 de la rue Jean Bouchet se fait à travers ce mur<sup>51</sup>.

## NOUVELLES HYPOTHÈSES SUR L'ENSEMBLE THERMAL SAINT-GERMAIN

### Découvertes et travaux de recherche réalisés depuis les fouilles de 1878-1880

Les interventions archéologiques sur le secteur des thermes Saint-Germain sont restées peu nombreuses depuis les fouilles des années 1878-1880.

Le 3 octobre 1887, rue de la Bretonnerie, en face du n° 10, à 3,20 m de la limite du n° 12, le père de la Croix observe dans une tranchée un mur romain, épais de 1,40 m. Il le dessine sur un croquis en travers de la rue, perpendiculaire à celle-ci. Il précise dans ses notes que "Ce mur doit être le prolongement d'un mur de terrasse de la façade nord des thermes. Donc pas de chemin à cet endroit, et la [voie] principale devait se trouver dans la rue Saint-Germain"<sup>52</sup>. À la suite du développement urbain qui s'opère à la fin du XIX<sup>e</sup> s., les maisons de la rue de la Bretonnerie ont été renumérotées entre 1896 et 1901. En effet, d'après les recensements de population de Poitiers<sup>53</sup>, la rue compte 20 numéros en 1896 et elle en a 36 en 1901. Le mur du relevé de 1887 peut donc être repéré sur le relevé de la rue de la Bretonnerie fait en 1878 par C. de la Croix et ne correspond pas aux vestiges signalés en 1907 au n° 10 de la rue de la Bretonnerie. Brothier de Rollière indique, en effet, en 1907, que la maison qui se trouve au n°10 de la rue de la Bretonnerie (nouvelle numérotation) correspond à l'ancien presbytère de Montierneuf et que l'on peut voir dans sa cave un grand mur romain en petit appareil. Il ajoute que de nombreuses substructions romaines ont été découvertes dans la cour des n°12 et 22 de cette même rue<sup>54</sup>.

Le premier auteur à utiliser la publication de 1879 de C. de la Croix est, en 1929, D. Krencker dans un ouvrage qu'il consacre aux thermes impériaux de Trèves<sup>55</sup>. Il y décrit les thermes Saint-Germain de Poitiers comme un monument important dont la taille est comparable à celle des thermes de Barbara à Trèves.

48- De la Croix 1879, 10.

49- De la Croix 1879, 10.

50- FRAD86\_16J3\_119\_015.

51- Observation faite sur le terrain en 2018 par F. Gerber et J. Coudrin.

52- FRAD86\_16J3\_59\_072.

53- Archives départementales de la Vienne, recensement 1891 (8 M 3/243) : [archivesnumerisees.cg86.fr/vé/ad86/visualiseur/recensement.html?id=860020977](http://archivesnumerisees.cg86.fr/vé/ad86/visualiseur/recensement.html?id=860020977), recensement 1901 (8 M 3/245) : [archivesnumerisees.cg86.fr/vé/ad86/visualiseur/recensement.html?id=860020979](http://archivesnumerisees.cg86.fr/vé/ad86/visualiseur/recensement.html?id=860020979). Site internet consulté en septembre 2019.

54- Brothier de Rollière 1907, 57.

55- Krencker *et al.* 1929, 252-254.

Sachant que ces derniers mesurent 172 m x 240 m, la comparaison est honorable. D. Krencker s'appuie toutefois sur la seule publication de C. de la Croix et admet lui-même le peu d'informations disponibles. Ses travaux sont repris par A. Grenier en 1960 dans son *Manuel d'archéologie* où il recense et décrit un grand nombre de bâtiments thermaux, dont ceux de Saint-Germain à Poitiers<sup>56</sup>. Cette étude l'amène à compléter les interprétations de C. de la Croix et de D. Krencker mais, surtout, elle permet de mieux les faire connaître grâce à la large diffusion du manuel qui devient rapidement une des références pour l'étude de ces thermes. Hormis ces deux publications, quelques ouvrages généraux signalent l'existence des thermes Saint-Germain, mais aucun n'en fait une analyse ou n'en complète l'interprétation.

Toutefois, en 1981, une opération archéologique intervient à l'emplacement de l'ancien presbytère au n° 10 de la rue de la Bretonnerie, dans le cadre d'un sauvetage urgent avant une construction. M. Fabioux y découvre une occupation bâtie datée du 1<sup>er</sup> s. p.C. Un bâtiment est délimité par deux murs maçonnés perpendiculaires et une cloison interne est mise en évidence par la présence d'une poutre-sablière calcinée large de 0,25 m. Celle-ci sépare un sol fait de blocs calcaires d'un autre constitué de mortier blanc jaune épais de 0,10 m. La couche de démolition, relativement pauvre en mobilier, contenait de nombreux fragments de mortier rose et d'enduits peints<sup>57</sup>. Le rapport de fouille ne comportant pas de plan masse, la localisation de la zone de fouille est relativement imprécise.

En 1984, une autre fouille de sauvetage a lieu au n° 12 de la rue de la Bretonnerie, sous la direction de J.-P. Cochon. Les fouilles révèlent la présence de deux murs parallèles en petits moellons orientés est-ouest. L'ensemble est recouvert de couches de démolition, formées de mortier orangé et d'enduits peints de couleur rouge, noir, vert et jaune, de très bonne qualité qui ressembleraient particulièrement à ceux découverts lors des fouilles du n° 10 rue de la Bretonnerie<sup>58</sup>. Le mur le plus au nord semble correspondre à celui figuré par le plan du père de la Croix. Les terrassements ont été peu profonds et les couches inférieures sont toujours en place aujourd'hui, mais recouvertes d'une chape de béton. La position des murs romains a été dessinée sur le sol du garage<sup>59</sup>.

Une dernière intervention archéologique a eu lieu en 1991, nécessitée par les travaux d'aménagement de l'auditorium du conservatoire de musique dans l'ancienne église Saint-Germain. L'intervention menée par A. Ollivier a concerné l'extérieur de l'église. Les vestiges gallo-romains ont été observés sur une surface de 5 m<sup>2</sup>. Un sol de mortier sur radier a été découvert ainsi que les quelques éléments du dallage en calcaire dur qui le recouvraient. Un plan accompagnant une note de fouille conservée au Service régional de l'archéologie de Poitiers permet de localiser les vestiges au sud-ouest de l'église, contre son mur de façade<sup>60</sup>. Une deuxième zone, plus restreinte, est observée par P. Arbona lors des travaux. Un radier de sol ainsi qu'un mur gallo-romain y sont identifiés. Le mur possède un enduit de 0,13 m d'épaisseur recouvert d'un placage de marbre de 0,02 m. Le sol est recouvert d'un dallage en calcaire dur. C'est l'ensemble de ces éléments qui amènent A. Ollivier à interpréter cet espace comme un bassin ayant pu appartenir aux thermes. Toutefois aucun plan ou relevé n'en a été fait et seules les photos des dallages réalisées par P. Arbona viennent témoigner de ces découvertes. Ce secteur accolé à l'église ne semble pas avoir été fouillé par C. de la Croix.

---

56- Grenier 1960, 290-294.

57- Fabioux 1982 ; Papinot 1983.

58- Cochon 1985.

59- Coudrin 2018.

60- Ollivier 1991a et 1991b.



En 2002, A. Bouet publie une description des thermes<sup>61</sup>. Il reprend les plans de C. de la Croix, numérote les espaces et propose de nouvelles interprétations. Il identifie, en particulier, la cour au nord des bâtiments thermaux à un *campus*. C'est également dans ce cadre qu'est publiée l'étude d'éléments du décor réalisée par D. Tardy<sup>62</sup>, décor qu'elle date de la seconde moitié du I<sup>er</sup> s. p.C. L'année suivante, le même auteur consacre un ouvrage aux thermes de Barzan en Charente-Maritime. Il y rédige une notice sur les thermes Saint-Germain de Poitiers en les comparant à ceux de Barzan. À cette occasion il revient sur l'interprétation des espaces qu'il avait proposée précédemment<sup>63</sup>.

Les dernières évolutions dans la compréhension des thermes sont proposées par F. Gerber en 2015 dans le cadre d'une étude sur le contexte monumental de *Limonum*<sup>64</sup>. La question de la topographie du site est abordée pour la première fois. Ces thermes sont installés sur le coteau nord de la ville antique qui présente un dénivelé de plusieurs mètres, il faut donc tenir compte de cette particularité dans l'interprétation des espaces. Ce travail fait suite à la reprise de l'ensemble des données alors disponibles pour la réalisation par l'entreprise *Studio Différemment* d'images de restitution 3D aquarellées. Elles ont été publiées dans un cahier spécial "Poitiers antique" du magazine *l'Express*<sup>65</sup>. C'est à l'occasion de ce travail que les relevés inédits des fouilles des thermes Saint-Germain ont été repérés dans les archives du fonds de la Croix.

### Vers une nouvelle lecture des données

Le plan géoréférencé de l'ensemble des vestiges relevés par le père de la Croix permet d'avoir une vision synthétique renouvelée des espaces de l'ensemble thermal. De nouvelles pièces ont été localisées dans la zone sud du complexe, même si leur emprise ne reste que partiellement connue. Le plan schématique de la figure 15 montre l'existence de cinq pièces chaudes de tailles différentes. Trois grandes au nord (A, F et G) et deux sensiblement plus petites au sud des premières (C et D). Si l'hypothèse du père de la Croix concernant la présence d'un *praefurnium* au sud de la salle A est correcte, la salle B avec son escalier et ses niches couvertes d'arcades<sup>66</sup> pourrait éventuellement faire partie des espaces de service et se situer en contrebas du circuit des baigneurs. Les petites salles J et K sont très mal connues, mais la découverte d'un dallage dans le coin nord-est de la pièce J, reliée à la pièce C par un "passage" (fig. 12 et 13) montre que la salle J, au moins, est de plain-pied avec les *suspensura* des salles à hypocauste. Des données entièrement nouvelles sont apportées par l'existence de deux salles (H et E) au sud des salles C et D. La salle E était interprétée par C. de la Croix comme une piscine froide à cause de la présence d'une canalisation qui, après avoir longé le mur sud de la salle C bifurquait pour traverser la salle J et faisait ensuite un nouveau coude vers l'est (fig. 12), et parce qu'un dallage de "pierres de Dissais" dont il avait fait un relevé pierre à pierre constituait le sol de la pièce<sup>67</sup>. Le trajet emprunté par la canalisation ne semble pas cohérent avec l'organisation d'un circuit d'eau pour approvisionner une piscine située dans la salle E, compte tenu de la topographie des lieux et de la direction prise par la canalisation sur le plan. En effet, l'eau ne peut arriver que d'une zone plus élevée que la salle E, donc du sud, et la canalisation se trouve au nord de la salle. Par ailleurs, la présence d'un placage en marbre, en place sur une paroi murale, dans les fouilles préventives de 1991 est tout aussi insuffisante pour attester de l'existence, à cet endroit, d'une piscine. La découverte, lors de ces mêmes fouilles (fig. 15, zone grisée), d'un dallage en pierre similaire à celui décrit par C. de la Croix conduit cependant à proposer l'hypothèse

61- Bouet 2002.

62- Bouet 2002, 62, n. 32.

63- Bouet, dir. 2003, 565-567.

64- Gerber & Hiernard 2016.

65- Gerber 2015.

66- FRAD86\_16J3\_119\_002 et fig. 7.

67- FRAD86\_16J3\_117\_080.

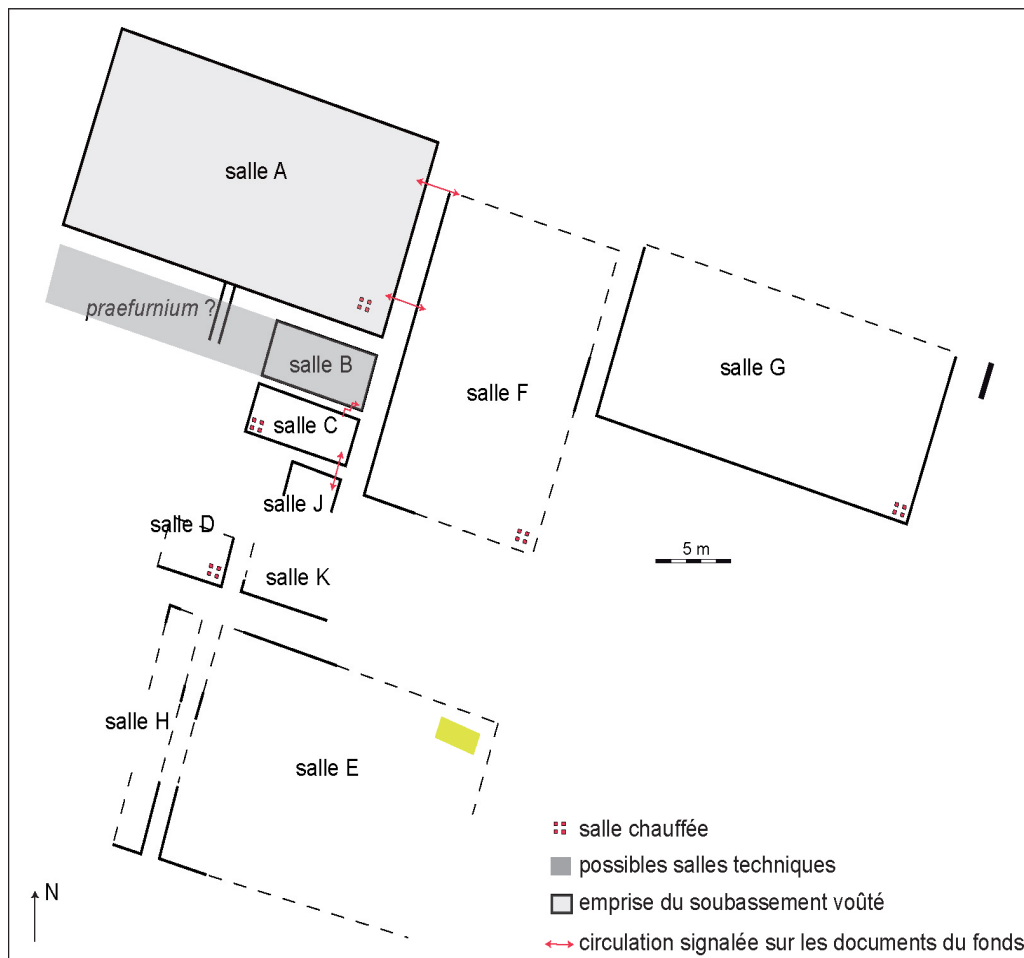


Fig. 15. Plan schématique des espaces connus de l'ensemble thermal. En traits pleins les limites observées des salles, en traits pointillés les limites hypothétiques. En jaune, l'emplacement de la découverte, au cours des fouilles préventives de 1991, d'un dallage similaire à celui signalé par C. de la Croix. Le trait noir plus épais à l'est représente le parement oriental d'un mur visible dans une cave de la rue de la Bretonnerie — photo fig. 17 (DAO N. Dieudonné-Glad).

Schematic plan of the known spaces of the thermal complex. In continuous lines the observed limits of the rooms, in dotted lines the hypothetical limits. In yellow, the location of the discovery, during the 1991 rescue excavations, of a pavement similar to that reported by Father *de la Croix*. The thicker black line to the east represents the eastern facing of a wall visible in a cellar in the rue de la Bretonnerie - photo fig. 17 (CAD N. Dieudonné-Glad).

d'une salle froide de grandes dimensions. Si la salle E est, à coup sûr une salle froide, rien ne prouve donc qu'elle soit approvisionnée en eau. La localisation d'une salle froide au sud de l'édifice, avec des salles chauffées au nord indique que l'accès à l'ensemble thermal avait probablement lieu par la partie sud de l'édifice, la plus proche du cœur de la ville antique.

Une particularité architecturale transparaît dans les relevés de C. de la Croix : la salle chaude orientale, dont seule une étroite bande a été fouillée le long de l'église Saint-Germain (fig. 15, salle G) semble pourvue d'un hypocauste à canaux alors que toutes les autres disposent d'hypocaustes à pilettes. Ce système de chauffage, s'il s'étendait sur l'ensemble de la surface de la pièce, ne trouverait pas de parallèle dans les thermes publics de la région et, plus largement de Gaule. Cependant, ce genre de configuration est décrit

pour la salle S1 des thermes des Jacobins à Limoges<sup>68</sup> où des hypocaustes à conduits, placés en périphérie de la pièce assurent le chauffage de “trottoirs” entourant un bassin.

Quelques autres caractéristiques des thermes Saint-Germain trouvent des parallèles régionaux. La présence de soubassements voûtés, accessibles ou non, renvoie aux thermes de Chassenon<sup>69</sup> ou, encore une fois, aux thermes des Jacobins à Limoges<sup>70</sup>. On connaît de nombreuses salles de thermes publics de capitales de *civitas* décorées de niches alternativement circulaires et rectangulaires, en particulier deux salles des thermes de Cluny à Paris dont le relevé figure dans le fonds de C. de la Croix<sup>71</sup> mais aussi, dans le sud-ouest de la Gaule, les thermes de Saint-Saloine à Saintes<sup>72</sup>, ceux de Périgueux<sup>73</sup> et les thermes du Nord de Saint-Bertrand-de-Comminges<sup>74</sup>. Ces parallèles permettent donc de placer les thermes de Poitiers dans des séries architecturales de thermes bien connues en Gaule. Cependant, le caractère trop fragmentaire du plan des bâtiments, en l'état actuel de la documentation, n'autorise pas une analyse suffisamment fine de ses éléments pour parvenir à déterminer la fonction de chacune des salles et le circuit emprunté par les baigneurs.

Nous avons élargi le point de vue en étudiant l'insertion des bâtiments connus des thermes Saint-Germain dans leur environnement topographique. En effet, lors de fouilles préventives menées dans le centre ville de Poitiers, il est apparu que, dès l'Antiquité, des terrasses avaient été aménagées pour faciliter l'occupation de la périphérie du plateau dont les pentes sont assez fortes<sup>75</sup>. Ces terrasses ont structuré l'habitat de la ville médiévale puis moderne. L'îlot urbain où est implanté l'ensemble thermal a conservé des espaces non bâtis dans sa partie centrale, les constructions se rassemblant, façade sur rue, en périphérie de celui-ci. Cette configuration permet de connaître l'altitude du terrain non bâti par l'intermédiaire de la fonction “afficher des coordonnées” du site internet Géoportail. Nous avons ainsi répertorié l'altitude de plus de 200 points de la partie non bâtie de l'îlot et des rues périphériques, puis, par l'intermédiaire d'une modélisation 3D<sup>76</sup>, généré une représentation en courbes de niveau de l'îlot<sup>77</sup>. Compte tenu de la précision décimétrique des mesures d'altitude de Géoportail, nous avons tracé des courbes de niveau équidistantes de 0,50 m. L'allure générale des courbes issues de notre traitement est similaire à celles, équidistantes de 5 m, du Modèle Numérique de Terrain de Grand Poitiers<sup>78</sup>. La figure 16 montre une rupture de pente assez brutale, d'un dénivelé de 5 m, à environ 25 m au nord du bâtiment thermal. Ce phénomène indique probablement la présence d'une ancienne terrasse dont la limite est parallèle aux bâtiments thermaux connus. Celle-ci était-elle occupée par des salles thermales ou libre de construction ? Dans le second cas, cette cour pourrait être une palestra. Au nord de la rupture de pente, le terrain est à nouveau relativement plat sur une distance d'environ 80 m jusqu'à une nouvelle déclivité, moins brutale que la précédente. Aucune observation archéologique n'ayant été faite dans cet espace, il est impossible de déterminer s'il s'agissait d'un espace bâti ou non. En limite nord de celui-ci, les fouilles préventives des années 1980 ont révélé les traces d'un habitat dont on ne connaît pas l'extension précise.

À une soixantaine de mètres au sud des bâtiments thermaux, on observe un dénivelé de plus de 10 m qui détermine à nouveau une terrasse. La terrasse où ont été observés les vestiges thermaux mesure donc

68- Loustaud 1988, 94, fig. 14.

69- Hourcade 1999, 162, fig. 7.

70- Loustaud 1988, 115, fig. 45.

71- FRAD86\_16J3\_117\_042. Pour une étude récente des thermes de Cluny, voir Bouet et Saragoza 2008.

72- Maurin 1978, 401.

73- Bouet, dir. 2003, 562, fig. 11.

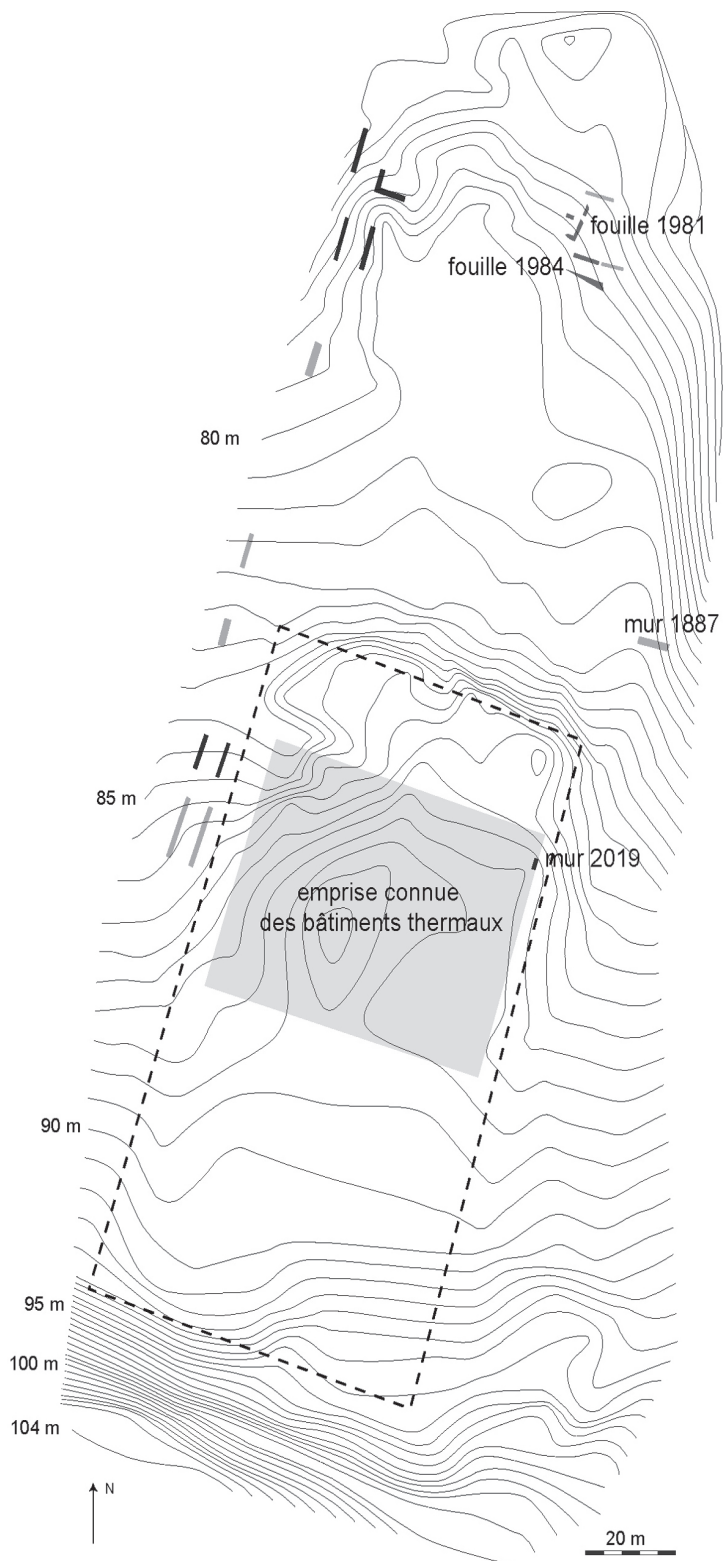
74- Aupert 1993, 64.

75- Gerber 2012 ; 2019, 44, 136, 197 et 208 ; Gerber & Hiernard 2016.

76- Avec le logiciel Blender.

77- Le traitement des données altimétriques a été effectué par É. Chabrol.

78- <https://data.grandpoitiers.fr/explore/dataset/referentiel-geographique-orthophotographie-mnt-vecteur-2016-grand-poitiers-donne/table/>, consulté le 06/10/2019.



- mur antique signalé par C. de la Croix et observé dans le cadre de ce travail
- mur antique signalé par C. de la Croix dont la présence n'a pas été vérifiée
- - emprise de la terrasse de l'ensemble thermal

Fig. 16. L'ensemble thermal et son environnement topographique (DAO É. Chabrol et N. Dieudonné-Glad).

The thermal complex and its topographic surroundings (CAD É. Chabrol and N. Dieudonné-Glad).

environ 140 m sur 70 m, soit une surface de 9 800 m<sup>2</sup>, qu'il faut rapprocher des dimensions des thermes de Chassenon, en Charente<sup>79</sup> (116 m sur 100 m), mais qui est plus importante que celle de thermes de capitales de *civitas* d'Aquitaine comme ceux des Jacobins à Limoges (les bâtiments occupent un espace de 80 m sur 65 m environ)<sup>80</sup> ou comme ceux du *Forum* de Saint-Bertrand-de-Comminges (90 m sur 55 m)<sup>81</sup>. Ce sont peut-être des arguments pour proposer la présence d'espaces de cours au nord et/ou au sud des bâtiments connus.

Il est difficile de tirer des informations des courbes de niveau des zones périphériques du relevé topographique car leur tracé, extrapolé à partir d'altitudes prises dans les rues (des immeubles sont construits en bordure de celles-ci) est peu fiable. Il semblerait cependant que l'ensemble thermal occupe une sorte de promontoire bordé à l'est comme à l'ouest par une dépression faiblement accentuée (talweg). La question de la présence de rues bordant le monument dans l'Antiquité a été posée par C. de la Croix qui proposait d'en voir trois, les actuelles rue Saint-Germain au sud, de la Bretonnerie à l'est et Jean Bouchet à l'ouest. Dans sa publication de 1879, il restituait par ailleurs un double mur de clôture longeant les thermes du côté de la rue Jean Bouchet et de celle de la Bretonnerie<sup>82</sup>. Cependant, la découverte sous la rue de la Bretonnerie d'un mur antique perpendiculaire à celle-ci en 1887 (fig. 16) qu'il interprète comme "le prolongement d'un mur de terrasse de la façade nord des thermes" lui fait renoncer à l'idée de la présence d'une rue antique sous la rue de la Bretonnerie<sup>83</sup>. De plus, la visite d'une cave située sous une maison arasée, rue de la



Fig. 17. Parement externe du mur oriental de la salle G des thermes (cl. F. Gerber).

External facing of the eastern wall of room G of the thermal baths (photo F. Gerber).

79- Hourcade 1999, 157.

80- Loustaud 1988, 115, fig. 45.

81- Aupert *et al.* 2001, pl. XXVIII.

82- De la Croix 1878, 24 et pl. I.

83- FRAD86\_16J3\_59\_072.

Bretonnerie, près du chevet de l'église Saint-Germain, nous a permis d'observer un fragment du parement externe du mur oriental de la salle G des thermes (fig. 16 et 17). Aucun des autres murs de la cave, entre la salle G et la rue de la Bretonnerie n'était construit en appareil romain, ce qui invalide l'hypothèse de la présence à cet endroit d'un double mur de clôture comme dessiné sur le plan publié par C. de la Croix<sup>84</sup>. Même du côté de la rue Jean Bouchet on peut reconsidérer l'existence d'un double mur s'étendant sur tout la longueur de la rue moderne. En effet, les vérifications faites par J. Coudrin dans les caves ont révélé que certains murs considérés comme antiques par C. de la Croix ne présentaient pas de maçonnerie en moellons caractéristique. C'est le cas, en particulier, des murs sous les façades des bâtiments modernes. Par ailleurs, les murs antiques avérés ne se trouvent pas tous alignés et C. de la Croix lui-même note que leur épaisseur est variable (de 0,90 à 1,20 m)<sup>85</sup>. Tous ces éléments évoquent un possible ensemble de boutiques alignées en bord de voie, peut-être en relation avec un portique, plutôt qu'une construction unique de deux murs de clôture parallèles courant sur une longueur de plus de 150 m.

L'étude des documents originaux de C. de la Croix et la vérification de certaines données sur le terrain conduisent à réexaminer les interprétations proposées jusqu'ici. L'ensemble thermal a probablement été installé sur une terrasse aménagée au nord du cœur de la capitale antique. Il était peut-être bordé à l'ouest par une rue et des boutiques, mais l'hypothèse de la présence à cet endroit de deux grands murs d'enceinte parallèles semble devoir être abandonnée. L'existence de soubassements voûtés sous une partie au moins des bâtiments devait contribuer à l'aménagement en terrasse. L'extension des bâtiments reste très partiellement connue, mais il semble que les salles froides soient localisées au sud des salles chaudes. Les fouilles extrêmement ponctuelles effectuées et l'absence de véritables données stratigraphiques ne permettent cependant pas d'entrer dans le détail de l'architecture des espaces. Une étude exhaustive du matériel archéologique donné par C. de la Croix à la Société des Antiquaires de l'Ouest et conservé au musée Sainte-Croix à Poitiers permettrait sûrement de progresser dans la connaissance du décor architectonique des salles fouillées, de restituer une partie de leur élévation et de préciser leur fonction.

## Bibliographie

- 
- "archéologie" (1878) : *Courrier de la Vienne*, 7 août 1878, 3.
- Aupert, P. (1993) : "Saint-Bertrand-de-Comminges, les Thermes du Nord", in : *Bilan scientifique 1992, Midi-Pyrénées*, 63-65.
- Aupert, P., Monturet, R. et Dieulafait, C. (2001) : *Les thermes du Forum, Saint-Bertrand-de-Comminges II*, Bordeaux.
- Bedon, R., dir. (2002) : *Amoenitas Urbium. Les agréments de la vie urbaine en Gaule romaine et dans les régions voisines, Hommage à Pierre Poulthier, Caesarodunum, XXXV-XXXVI*, Limoges.
- Boisseul, D. (2002) : "Espaces et pratiques du bain au Moyen Âge", *Médiévales*, 43, 5-11.
- Bouet, A. (2002) : "Les bâtiments thermaux et sportifs en Aquitaine", in : Bedon, dir. 2002, 57-75.
- Bouet, A. dir. (2003) : *Thermae Gallicae. Les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises*, Aquitania suppl. 11, Bordeaux.
- dir. (2016) : *Monumental ! La monumentalisation des villes de l'Aquitaine et de l'Hispanie septentrionale durant le Haut-Empire, Actes du colloque Aquitania de Villeneuve-sur-Lot, 10-12 septembre 2015*, Aquitania suppl. 37, Bordeaux.
- Bouet, A et Saragoza, F. (2008) : "Thermes et pratiques balnéaires dans le chef-lieu de cité des Parisii", *Gallia*, 65, 355-403.
- Brothier de Rollière, R. (1907) : *Nouveau guide du voyageur à Poitiers et histoire des rues de Poitiers du I<sup>er</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Poitiers.
- "Chronique" (1878) : *Bulletin monumental*, 5<sup>e</sup> série, t. 6, 371-406.
- Cochon, J.-P. (1985) : "Poitiers, 12 rue de la Bretonnerie", *Bulletin de Liaison et d'Information de la Direction Régionale des Antiquités Historiques de la région Poitou-Charentes*, Poitiers, 14, 74.
- Coudrin, J. (2018) : *Les thermes antiques du quartier Saint-Germain de Poitiers : des fouilles du Père de la Croix aux derniers apports, un état de nos connaissances*, Mémoire de Master I, sous la dir. de N. Dieudonné-Glad et l'encadrement de F. Gerber, Université de Poitiers.

---

84- De la Croix 1878, pl. I.

85- De la Croix 1878, 24.

- De la Croix, C. (1878) : "Découverte des thermes romains de Poitiers", *Bulletin Monumental*, 5e série, t. 6, 462-473.
- (1879) : "Découverte des thermes romains de Poitiers", in : *Congrès archéologique de France, XLV<sup>e</sup> session, Séances générales tenues au Mans et à Laval en 1878*, Paris, 20-31.
- (1883) : "Compte-rendu de la séance du 15 juillet 1880", *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, années 1880-1882*, série 2, t. 2, 119.
- (1885) : "Compte-rendu de la séance du 24 avril 1884", *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, années 1884-1885*, série 2, t. 3, 271.
- (1903) : "Compte-rendu de la séance du 23 mai 1901", *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, années 1901-1903*, série 2, t. 9, 103.
- (1905) : "Les origines des anciens monuments religieux de Poitiers, et celles du square de son Palais de justice", *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, série 2, vol. 29, 1-80.
- Dieudonné-Glad, N. (2019) : "Archives archéologiques : le père de la Croix", *Le Picton*, 257, septembre-octobre, 16-20.
- (2020, sous presse) : "Les archives du père Camille de la Croix numérisées et consultables en ligne, une 'mine' pour les archéologues et les historiographes", *Bulletin de l'Association des Archéologues du Poitou et des Charentes*.
- Dupré, L. (1900) : "Inventaire des objets offerts ou acquis pour les Musées de la Société des Antiquaires de l'Ouest pendant l'année 1899", *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, années 1898-1900*, 2<sup>e</sup> série, t. 8, 481-487.
- (1903a) : "Inventaire des objets offerts ou acquis pour les Musées de la Société des antiquaires de l'Ouest pendant l'année 1900", *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, années 1901-1903*, 2<sup>e</sup> série, t. 9, 55-94.
- (1903b) : "Inventaire des objets offerts ou acquis pour les Musées de la Société des antiquaires de l'Ouest pendant l'année 1901", *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, années 1901-1903*, 2<sup>e</sup> série, t. 9, 220-259.
- (1903c) : "Inventaire des objets offerts ou acquis pour les Musées de la Société des antiquaires de l'Ouest pendant l'année 1902", *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest, années 1901-1903*, 2<sup>e</sup> série, t. 9, 472-500.
- Fabioux, M. (1982) : "Poitiers, 10 rue de la Bretonnerie", *Bulletin de Liaison et d'Information de la Direction Régionale des Antiquités Historiques de la région Poitou-Charentes*, Poitiers, 11, 73.
- Gerber, F. (2012) : "Poitiers, Les Caillons", *Bilan Scientifique Régional Poitou-Charentes 2012*, Poitiers, 219-220.
- (2015) : "Les thermes Saint-Germain", *L'Express*, 3348, VI-VII.
- (2019) : *Poitiers. Rue des Caillons. De la nécropole antique aux jardins des Filles de Notre Dame*, Rapport de fouille Inrap, Poitiers.
- Gerber, F. et Hiernard, J. (2016) : "Le cadre monumental de Limonum : état de la question à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle", in : Bouet, dir. 2016, 453-477.
- Grenier, A. (1960) : *Manuel d'archéologie gallo-romaine. IV, Les Monuments des eaux. Villes d'eau et sanctuaires de l'eau*, Paris.
- Hourcade, D. (1999) : "Les thermes de Chassenon (Charente) : l'apport des fouilles récentes", *Aquitania*, 16, 153-181.
- Krenker, D., Krüger, E., Lehman, H. et Wachtler, H. (1929) : *Die Trierer Kaiserthermen. Abt. 1. Ausgrabungsbericht und grundsätzliche Untersuchungen römischer Thermen*. Augsburg.
- Ledain, B. (1884) : "Musée de la Société des antiquaires de l'Ouest. Catalogue de la galerie lapidaire", *Mémoire de la Société des Antiquaires de l'Ouest, année 1883*, 2e série, t. 6, 459-547.
- Loustaud, J.-P. (1988) : "Les thermes de la place des Jacobins à Limoges", *Aquitania*, 6, 81-124.
- Maurin, L. (1978) : *Saintes antique des origines à la fin du VI<sup>e</sup> s. après Jésus-Christ*, Saintes.
- Ollivier, A. (1991a) : 86.3.99.194.234.AH. *Poitiers, square Saint-Germain*, DFS de sauvetage urgent, Service régional de l'archéologie de Poitiers.
- (1991 b) : "Poitiers, église Saint-Germain, sauvetage urgent, site gallo-romain et médiéval", *Bulletin de Liaison et d'Information de la Direction Régionale des Antiquités Historiques de la région Poitou-Charentes*, 20, 62.
- Papinot, J.-C. (1983) : "Informations archéologiques, circonscription de Poitou-Charentes", *Gallia*, 41, 2, 325-353.
- Rédet, L. (1851) : "Poitiers au Moyen Âge, les enseignes, les tours des remparts", *Mémoire de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1<sup>re</sup> série, XVIII, 451-474.
- Rondeau, P. (1880) : "Rapport sur les travaux de la société pendant l'année 1878", *Mémoire de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, Série 2, tome 2, 73-86.